AVRIL 2023 -VOL.2

BULLETIN VALLORCIN

©E. Gélinas

Photo des Vallorcins le 15 août 2022

Bulletin Vallorcin, Avril 2023 - Vol.2
Directeur de la publication : Jérémy Vallas, Maire de Vallorcine
Rédaction : Conseil Municipal
Réalisation et mise en page : Audrey Penin
Impression : Imprimerie municipale, Chamonix

Sommaire

MOT DU MAIRE -2-

LA COMMUNE -4-

L'INTERCOMMUNALITÉ -8-

LES ÉLUS ET LES VALLORCINS -11-

REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES -16-

PROJETS COMMUNAUX 2023 -33-

PEOJETS COMMUNAUX -36-

ÉTAT CIVIL 2022 -38-

MOT DU MAIRE

Vallorcins d'un jour ou de toujours, Bonjour !

2023, c'est parti !

Le COVID qui disparaît un peu de notre quotidien, des cours de l'énergie qui semblent se stabiliser, mais un conflit d'ampleur aux portes de l'Europe et des situations géopolitiques de plus en plus tendues entre les grandes puissances, bref, 2023 ne sera certainement pas une année tranquille, du moins rien ne nous laisse le présager…

Cependant, tous les habitants de la planète n'auront pas cette chance que nous avons, nous, de vivre à Vallorcine.

Lorsque l'on voit ce conflit aux portes de l'Europe, les désastres climatiques de plus en plus fréquents, les famines à répétition dans certaines zones du monde ou encore ces terribles dictatures qui enferment à tout va toute contestation censée, je ne vous cache pas qu'il me devient de plus en plus insupportable d'entendre des gens se plaindre, ici, à Vallorcine.

Des plaintes récurrentes sur Facebook, des remarques sur « il n'y connaissent rien au tourisme » sorties ici ou là, les « fallait y penser avant » et autres « c'est pas comme ça qu'ils auraient dû faire » n'ont aucune raison d'être dans une communauté où, effectivement, il y a des trottoirs pour sécuriser le cheminement des piétons, il y a une activité touristique qui fonctionne quand les acteurs du tourisme sont ouverts, et tout est fait au sein de la Mairie pour que chacun puisse donner son avis afin qu'ensemble, élus, citoyens et socioprofessionnels : « on y pense avant » et qu'on décide : « c'est comme ça qu'on va faire » !

Par conséquent et vous l'aurez compris j'espère, vivre à Vallorcine, dans la Vallée voisine de celle de Chamonix-Mont-Blanc, en France, en Europe, c'est une chance enviée par nombre d'autres habitants de la planète, et se plaindre est à la limite d'un comportement digne.

Alors, lorsque l'on veut bien considérer cette chance qui nous est donnée, il faut ensuite considérer notre rôle crucial pour que cette chance soit aussi celle de nos enfants, et des futurs habitants en général de ce petit village du bout de la France : notre rôle d'élu, tout comme notre/votre rôle de citoyen, c'est de répondre à travers nos comportements tant individuels que collectifs à la pérennité de cette situation.

Et c'est de ce comportement collectif dont je veux vous parler :

Imaginez un peu, si chacun se rapproche de l'autre avec comme objectif de trouver des lignes d'écriture communes au scénario de cette nouvelle année ?
Si chacun, dans sa vision la plus altruiste, n'imaginait son bonheur que dans une vision globale d'un bonheur partagé ?
Je me pose sans cesse cette question : face aux problématiques climatiques, sociales, humaines et sanitaires, n'aurions-nous pas un apaisement général des tensions qui nous agacent tous, aujourd'hui, si nous les affrontions sur un seul et même front.
Cette réflexion, certainement plus philosophique que politique, je vous l'accorde, tend à me faire croire que c'est le collectif qui rend l'individu fort et respectable, et l'histoire nous le prouve : VOYEZ :
- l'investissement personnel de chaque soldat ukrainien pour une liberté commune,
- l'investissement individuel de chaque citoyen du monde dans ses modes de consommation et son impact sur la planète pour essayer de sauver ce qui peut encore l'être,
- et donc l'investissement personnel de tous, enfin, pour construire un monde qui, dans ses grandes difficultés que nous croisons aujourd'hui et que je vous citais à l'instant, permettrait de construire une société où l'avenir de nos enfants et de LEUR monde dépasse largement nos petits soucis actuels, égoïstes et bien souvent superficiels.

Vous l'aurez compris, ma prise de parole se veut cette année fédératrice, pour que tous ensemble nous puissions être demain fiers et surtout : « remerciables » par les générations futures, pour ce que nous avons accompli en notre temps.

C'est dans cette optique que les membres du conseil travaillent pour votre/notre village : améliorer la sécurité de tous, améliorer le confort de chacun, réduire au maximum de nos possibilités notre impact sur cet écosystème exceptionnel, et enfin, faire en sorte que nous puissions avoir, dans cette petite vallée atypique, une vie joviale et douce.

Mais qui dit joviale et douce ne veut pas forcément dire facile et sans difficulté ; rien n'est acquis, et rien ne le sera jamais. Les pressions qui nous viennent de toute part nous poussent sans cesse à nous résigner et à ne pas considérer cette chance qui est la nôtre et notre devoir de la conserver, à baisser les bras en disant, comme on l'entend souvent : « mais on ne peut rien y faire, c'est comme ça... »

Si, on peut y faire quelque chose !
Faire vivre le village, c'est intégrer son monde associatif pour lui donner de la force et de la vie !
Faire vivre le village, c'est se rendre disponible pour participer à son entretien, en enlevant par exemple une pierre sur un chemin ou une branche sur la route après un coup de vent, en nettoyant d'un coup de pied bien placé les renvois d'eaux obstrués après un orage, en respectant les règles relatives aux déchets, au stationnement, au déneigement, au bruit, et à la tranquillité de la vie dans son ensemble (humains, animaux et végétaux).
Faire vivre son village, c'est aussi participer aux échanges citoyens pour construire le village de demain, et le rendre le plus fidèle possible à notre vision collective.
Faire vivre son village, c'est enfin intégrer les sapeurs-pompiers volontaires ou la réserve communale de sécurité civile pour aider, le jour venu, les autres s'ils en ont besoin…

Ces mots que je vous livre aujourd'hui peuvent paraître utopiques, mais l'histoire nous l'a prouvé : la société humaine n'existe que grâce à l'entraide qui l'a construite. Et bien Vallorcine, c'est pareil : les Walser de l'époque n'auraient rien pu faire seuls, et c'est collectivement qu'ils ont forgé cette petite vallée ; à notre tour, maintenant, de prendre la relève.

Alors, si je vous parle de tout cela, c'est que je souhaite vivement que chacun accepte sa place d'acteur dans ce village en s'imprégnant tout d'abord de l'histoire de Vallorcine et de ce qui l'a façonné, et en agissant, ensuite, sous l'égide de cette philosophie du « temps long » qui ne nous impose qu'une seule et même chose : la préservation de notre « précieux », notre bien commun : Vallorcine.

Cela étant, vous auriez raison de me dire que tout n'est pas parfait dans ce village, et que nombre de choses sont à améliorer.

Pour bien identifier ces choses, nous avons depuis maintenant des années ouvert tous les canaux possibles pour recueillir vos avis, vos retours et vos suggestions ; peu y ont recours… Mais certains participent, plus ou moins activement, et identifient à nos côtés les orientations qui guident les membres du conseil municipal dans leur choix et leurs priorités.

Un dernier sujet que je souhaitais aborder avec vous, et que j'ai déjà abordé avec les personnes qui sont venues cet automne à la réunion publique sur les risques naturels : LA POPULATION DU VILLAGE CHANGE !

Oui, les habitants de Vallorcine d'hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui, et ces nouveaux arrivants, qui nous apportent majoritairement de la fraîcheur et de la diversité, sont aussi le résultat du départ des Anciens, des « Sachants », de ceux qui connaissaient le village pas à travers des livres, mais à travers les connaissances acquises pendant des siècles, qu'ils avaient apprises de leurs aïeux, qui eux-mêmes les connaissaient de leurs aïeux…
Cette connaissance du village, du comportement de ses habitants, du comportement à tenir en période de grosse neige, et du fait, par exemple, qu'à Vallorcine on n'a pas de haie de thuyas ou de palissades et que oui, les pistes de fond passent sur des terrains privés, tout ce comportement qui fait Vallorcine depuis des décennies, doit être transmis, entre les gens qui sont porteurs de ces connaissances et de ces valeurs, et ceux qui arrivent et se doivent de les intégrer dans leur comportement, ici, à Vallorcine.
En d'autres termes, le village change, vite, physiquement tout comme économiquement et dans sa population ; il en va de cet équilibre fragile entre notre passé et notre futur de conserver notre petit coin de paradis…

Enfin, puisque j'ai pris l'habitude de finir avec une citation, je vous livrerai cette phrase de Jacques de Lacretelle, mais avant, je souhaite, au nom du conseil municipal, féliciter Simone, notre toute jeune centenaire, pour être toujours autant en forme, pleine d'amour et d'humour.

Alors donc Jacques de Lacretelle disait en 1946 dans son ouvrage « Idées dans un chapeau » :
« Une démocratie ne vaut et ne dure que si elle sait refondre constamment dans la communauté l'individualisme qu'elle fait naître ! » ; je dirais que Vallorcine, c'est pareil…

Bonne et heureuse année à Tous !

©N. Dufour

Ce texte est issu du discours des voeux du Maire et de son Conseil Municipal du 14 janvier 2023.

Pour ce second Bulletin Vallorcin, nous avons choisi de vous proposer un petit éclairage sur les fonctions et les compétences des employés communaux. Agents techniques, administratifs, sociaux, animatrices, garde-champêtre : ils oeuvrent au quotidien pour les Vallorcins et leur village.

LA COMMUNE

Compétences et fonctions des Agents communaux

Les Agents filière technique :

GEORGES BURNET, Responsable du service technique

©M. Alvard

Gérer l'équipe du service technique : définir les missions de chacun, gérer les emplois du temps et les astreintes, travailler sur l'amélioration des compétences et la formation,
-Gérer le budget allouer au service
-Participer à l'élaboration de la DOVH
-Suivre les différents chantiers
-Entretenir les biens communaux : voirie, réseaux, bâtiments, monuments, cimetière, etc.
-Assurer le déneigement
-Organiser et mettre en place les aspects techniques des évènements et cérémonies
-Entretenir les sentiers de bas de vallée

ANTONY CLARET et DOMINIQUE BOZON, agents techniques

-Entretenir les biens communaux : espaces verts, sentiers, voirie, réseaux, bâtiments, monuments, cimetière, etc.
-Assurer le déneigement
-Organiser et mettre en place les aspects techniques des évènements et cérémonies
-Création de mobilier urbain

©M. Alvard

CHRISTOPHE BOZON, Adjoint du responsable du service technique

©M. Alvard

-Remplacer le responsable dans toutes ses missions lors de ses absences
-Gérer, en coordination avec les régies intercommunales, les réseaux d'eau et d'assainissement et si nécessaire suivre les travaux y afférant
-Entretenir les biens communaux : voirie, réseaux, bâtiments, monuments, cimetière, etc.
-Assurer le déneigement
-Organiser et mettre en place les aspects techniques des évènements et cérémonies

La commune de Vallorcine a la chance d'avoir des agents techniques qui maîtrisent l'ensemble des corps de métier, de l'électricité à la plomberie, en passant par la soudure, la menuiserie et le paysagisme. Ces compétences leur permettent de conserver le patrimoine de Vallorcine dans un bon état de fonctionnement.

PATRICK GENOUD, agent technique garage communal

-Soutenir le responsable dans la gestion de la flotte de la commune
-Gérer les aspects techniques liés au bon fonctionnement des véhicules
-Assurer les réparations et suivre les contrôles réglementaires concernant les véhicules
-Entretenir les biens communaux : voirie, réseaux, bâtiments, monuments, cimetière, etc.
-Assurer le déneigement
-Organiser et mettre en place les aspects techniques des évènements et cérémonies
-Entretenir les sentiers de bas de vallée

FRANÇOISE DUNAND, Agent polyvalent entretien et portage des repas

-Exécuter les travaux de nettoyage courant des locaux communaux et intercommunaux : mairie, pôle culturel, office du tourisme et bibliothèque
-Contrôler l'état de propreté des lieux occupés occasionnellement et nettoyer en conséquence : salle des associations
-Gérer et commander avec l'agent d'accueil les produits d'entretien pour les différents services : école, cantine et périscolaire
-Effectuer le portage des repas aux ainés : livrer les repas et entretenir des relations avec les ainés pour signalement aux responsables du CCAS en cas de problèmes
-Vérifier que les portages précédents ne restent pas dans le frigo au-delà des dates de péremption

Les Agents filière sociale et animation :

VÉRONIQUE MONIOT, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Assister le personnel enseignant dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques, artistiques et sportives
-Accompagner les enfants dans leurs différents apprentissages : acquisition de l'autonomie, transmission des règles d'hygiène corporelle et des règles de vie en collectivité
-Aménager et entretenir les locaux, les espaces de vie des enfants et les matériels qui leur sont destinés
-Contribuer et participer à la sécurité des enfants pendant la sieste et les sorties scolaires et extra-scolaires

CLAIRE BOUËT, Responsable animation

-Gérer la pause méridienne et le périscolaire
-Accueillir les enfants et réaliser des animations traduisant les objectifs éducatifs du PEDT
-Participer au bilan et au suivi du PEDT
-Recenser et évaluer les besoins en matières de loisirs
-Contrôler les règles d'hygiène et de sécurité
-Encadrer l'agent en charge de la cantine et de l'animation
-Gérer les inscriptions périscolaires et la cantine

JULIE ANGIBOUST-MUGNIER, Adjoint animation et cantine

-Assurer le réchauffage et la distribution des repas
-Aider les enfants lors du repas
-Entretenir la cuisine, en vérifiant et en appliquant les protocoles d'hygiène et de sécurité
-Préparer, mettre en place et réaliser des activités en collaboration avec la responsable animation

Les Agents filière police municipale :

CONSTANT VANDECAVEYE, Garde-champêtre

-Développer l'information et le dialogue auprès de la population
-Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
-Vérifier l'application des règles de sécurité, de tranquillité à l'ordre public, de protection des milieux naturels et des pistes forestières
-Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs du Maire, les lois et règlements en matière de stationnement, publicité, etc.
-Rédiger et déposer les plaintes de la commune auprès de l'autorité compétente
-Mettre en place et organiser la régie de stationnement
-Assurer la diffusion et l'application des arrêtés municipaux et actes officiels

gardechampetre@vallorcine.fr / 06 21 04 78 60

Dans le but de parfaire l'organisation des services rendus à la population, il est apparu nécessaire d'envisager la création d'un poste supplémentaire afin d'assurer l'astreinte quotidienne du déneigement (principalement les trottoirs) et la sécurité de la voirie publique.

CÉCILE ANCEY, Agent technique

En charge de l'entretien de l'école.
Cécile a pris sa retraite à la fin de l'année 2022. Nous la remercions chaleureusement pour ces années passées au service de la Mairie.

DÉPART À LA RETRAITE
Infolettre #19

Serge Franchineau, facteur à Vallorcine durant 20 ans, a pris sa retraite cet automne. Nous lui adressons tous nos remerciements pour toutes ces années au service des Vallorcins. Nous lui souhaitons une belle retraite ! Membre de l'Écho du Buet, nous nous réjouissons de le revoir prochainement dans le village !

Les Agents filière administrative :

Infolettre #19

Après 20 ans au service de la Commune, Nathalie Bernhardt, secrétaire de Mairie, a quitté ses fonctions et poursuit sa carrière au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc au Service des Finances. Nous tenons ici à la remercier chaleureusement pour toutes ces années passées aux côtés des Vallorcins et nous lui souhaitons tout le meilleur auprès de la CCVCMB. Pour lui succéder, nous avons accueilli Manon Ehrhart, fraîchement arrivée au village.
Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous en espérant qu'elle s'épanouira à son poste et dans notre village.

©A. Perrin

Nils LANCTOT, Secrétaire de mairie

-Elaborer les documents administratifs et budgétaires
-Assister et conseiller les élus sur les risques techniques et juridiques
-Rédiger, en lien avec le Maire, les ordres du jour des conseils municipaux et effectuer la publicité réglementaire
-Participer aux conseils municipaux puis rédiger les délibérations et procès-verbaux de séances
-Gérer les ressources humaines de la commune en lien avec les élus référents et le CDG74 : absences, formations et carrière et établir les payes des agents et les déclarations afférentes
-Directeur de la régie d'exploitation de la Poya

secretaire.mairie@vallorcine.fr

MANON EHRHART, Assistante secrétaire de mairie

-Gérer en coordination avec les services instructeurs de la CCVCMB l'ensemble des dossiers d'urbanisme, renseigner la population sur la réglementation en vigueur en la matière et participer aux réunions de la commission urbanisme.
-Gérer l'ensemble des dossiers et rédiger, publier l'ensemble des documents relatifs au foncier
-Suivre l'ensemble des contrats concernant la commune : baux, DSP, prestations, groupement de commandes, etc.
-Traiter la comptabilité sous la responsabilité du secrétaire de mairie

urbanisme@vallorcine.fr

Au vu de la connaissance de Vallorcine et des compétences de chacun, Nils Lanctot et Manon Ehrhart ont souhaité, dès le 1er janvier 2023 échanger leurs postes.

KARINE JOVÉ, Responsable de l'accueil et des services à la population

©N. Lanctot

-Accueillir et renseigner la population
-Participer à la gestion du site internet et de la page Facebook de la commune et à la diffusion des bulletins municipaux
-Instruire, établir et assurer le suivi des actes d'état civil
-Tenir à jour les registres de : mariage, décès, carte nationale d'identité, passeport, etc
-Enregistrer et suivre les demandes de logements sociaux et les dossiers d'aide sociale
-Gérer les listes électorales et participer à l'organisation des élections
-Délivrer les différentes cartes locales selon la réglementation
-Gérer l'utilisation des locaux communaux et leurs clés d'accès
-Gérer le courrier : arrivée et départ

population@vallorcine.fr

Depuis le 2 janvier, c'est Karine Jové qui succède à Rachida Salmi à la mairie pour l'accueil et les services à la population. Nous souhaitons bonne chance à Rachida qui nous quitte après presque 6 années au service des Vallorcins pour intégrer la Maison de Village d'Argentière. Nous la remercions très chaleureusement pour son investissement, son professionnalisme et sa disponibilité. Nous souhaitons la bienvenue à Karine, en espérant qu'elle s'épanouisse dans ses nouvelles fonctions.

Le CCAS

Rappelons que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se réunit sous la présidence du Maire plusieurs fois par an. Il est composé de trois conseillers municipaux et de 4 membres extérieurs.
Dans le cadre de ses différentes missions, le CCAS a eu cette année 2022, outre le soutien aux personnes en difficulté, trois actions majeures au sein de la population.

Des COLIS de NOËL pour NOS AÎNÉS

Le repas intercommunal des Ainés devait se tenir le 14 décembre. Cependant, avec la recrudescence des cas de COVID, il a été annulé.
Le CCAS et l'équipe municipale ont souhaité que tous les Vallorcins de plus de 70 ans bénéficient d'un colis qui a été retiré en Mairie par les personnes concernées.
Consciente de l'importance de ce moment de convivialité pour nos Aînés, la CCVCMB a décidé de reporter cette rencontre qui devrait se tenir durant la période estivale.

©A. Penin

GOÛTER pour la FÊTE des MÈRES

Lors du traditionnel concert de l'Écho du Buet à l'occasion de la fête des mères, le CCAS a offert un goûter.

SOUTIEN aux RÉFUGIÉES UKRAINIENNES de VALLORCINE

Grâce aux dons effectués par les Vallorcins lors du repas organisé par les familles ukrainiennes résidant à Vallorcine, environ 400€ a été remis à chacune des familles.

Dans le but de faciliter le travail des services administratifs, le Conseil Municipal a décidé de supprimer le budget CCAS au 31 décembre 2023. Cependant, l'ensemble des actions seront supportées par le budget général.
Toute personne encline à particicper aux actions sociales de la commune est la bienvenue au CCAS.

Les réfugiés ukrainiens à Vallorcine

RÉFUGÉS UKRAINIENS
Infolettres #13 & #14

Depuis mi-mars, plusieurs familles ukrainiennes sont arrivées à Vallorcine. Elles ont été accueillies à la Résidence Mont-Blanc dans un premier temps. Une communication a été faite sur les possibilités pour les Vallorcins de soutenir ces familles (affichage dans le village et sur : https://www.vallorcine.fr/Refugies-Ukrainiens). À partir de début juin, ces familles ont été logées au Gîte Saint-Louis de manière pérenne. Une communication a été faite pour un appel aux dons spécifiques (pour le Gîte et pour les familles).
Samedi 7 mai, un déjeuner ukrainien a été organisé à La Ruche. À l'initiative de quelques Vallorcins et des Ukrainiennes accueillies sur la commune, ce moment convivial a été partagé par plus de 80 personnes et cela a été l'occasion d'y déguster les spécialités culinaires ukrainiennes. Les matières premières ont été financées par la commune en partie grâce aux dons financiers des Vallorcins et la participation libre de chacun au repas est entièrement redistribué au profit des familles ukrainiennes installées à Vallorcine.

Pris en charge par les services de la CCVCMB, de la commune, des bénévoles et de l'association Alpha3A, la famille de Nataliia et ses 3 enfants, celle de Tania et ses 2 enfants, accompagnées de Jenia, Mariia et Tania sont toujours logées au gîte Saint Louis, établissement géré par les CVM.. Merci à ces contributeurs.
Les enfants sont venus compléter les bancs de l'école.
Les adultes ont trouvé du travail. C'est pour cela que vous pouvez facilement les croiser dans le train...
Ils ne sont pas en reste pour profiter du cadre de vie et d'organiser et profiter de rencontres avec des Vallorcins : randonnées, barbecues durant l'été, fête d'anniversaires avec découverte de la fondue. Cet hiver, les plus grands des enfants ont été initiés au ski grâce à l'engagement et la générosité de Vallorcins.
Quant à leur futur, à une très grande majorité, ils envisagent de rentrer au pays dès que ce sera possible.
Nous tenons à remercier ici les bénévoles du village qui accompagnent, traduisent, organisent des activités... Nathalie Devillaz, Laurence Ancey, Élodie Challéat, Alan Scowcroft.

©L. Ancey

©N. Devillaz

©F. Coutagne

L'INTERCOMMUNALITÉ

Nous avons choisi de mettre en avant deux structures intercommunales mal ou peu connues des Vallorcins : la P'tite épicerie et la Maison France Services.

La p'tite épicerie

Qu'est-ce que c'est ?

L'épicerie sociale, pilotée par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, est :
- Un magasin permettant une aide alimentaire ; un coup de pouce temporaire et préventif
- Un lieu d'accompagnement sur le chemin de l'autonomie financière
- Un lieu solidaire de soutien, d'écoute et d'échanges de savoirs

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Ce lieu met à disposition des familles bénéficiaires des produits de première nécessité (alimentation, hygiène du corps et de la maison) moyennant une participation financière comprise entre 10 et 20 % de la valeur réelle du produit.
Les familles peuvent trouver des conseils et des informations sur divers thèmes de la vie quotidienne. Des animations collectives sont proposées dans ce cadre.
L'accueil de l'épicerie est aussi un temps de rencontres et d'échanges entre les familles, les bénévoles et les professionnels. Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous, sans condition d'accès, et peuvent permettre à certains foyers de rompre l'isolement et de découvrir les objectifs de la structure.

Comment peut-on en bénéficier ?

- Être résident dans la Vallée de Chamonix (Servoz/Les Houches/Chamonix/Vallorcine) ;
- Être orienté par un travailleur social et avoir l'accord de la commission d'attribution
- Rencontrer des difficultés financières et rechercher des solutions pour rétablir sa situation financière sur le long terme

La demande d'accès est soumise à l'avis de la commission d'attribution mensuelle (composée d'Élus des 4 communes de la Vallée et de la responsable de la Ptite Épicerie) qui statue sur la durée, la fréquence et le jour d'accès.

Qui finance ?

La CCVCMB, le Conseil départemental, ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires), la banque alimentaire de Haute-Savoie.
Mais aussi : des particuliers, associations et professionnels qui répondent aux demandes de dons de façon régulière ou ponctuelle.

Que font les bénévoles ?

-Approvisionner le magasin
-Gérer les ventes
-Accompagner et soutenir les bénéficiaires
-Proposer et organiser des animations
-Apporter leurs savoir-faire

L'épicerie sociale recherche des bénévoles pour l'approvisionnement et/ou l'accueil des personnes bénéficiaires sur les temps de vente (le lundi de 14h à 16h et le mardi de 17h à 19h).

Contact

Pour devenir bénévole, faire un don, animer un atelier ou simplement avoir plus d'informations, vous pouvez contacter :
Djamila DIHILI , Coordinatrice de La P'tite Epicerie, Tel 04 50 90 80 55
epicerie-sociale@cc-valleedechamonixmb.fr
Communauté de communes Vallée de Chamonix Mont Blanc
Résidence Lachenal
34 allée Louis Lachenal
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

La Maison France Services

La Maison France Services de la Vallée de Chamonix vous permet de trouver de l'aide pour toutes vos démarches administratives.
Que ce soit pour les structures nationales partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques…), mais aussi pour des partenariats spécifiques à la communauté de Communes qui concernent les jeunes, la création d'entreprise, la conciliation de justice, des conseils en rénovation de l'habitat, des aides à l'accompagnement de personnes handicapées et le service de logement solidaire.
Cette structure offre également un accès aux outils informatiques. Vous y serez accueillis et accompagnés par deux agents formés qui sauront vous orienter pour trouver des réponses rapides à vos interrogations.
Située dans les locaux de la MJC, la MFS a déménagé le temps des travaux au : 164 Avenue de Courmayeur, 74400 Chamonix-Mont-Blanc, dans les anciens locaux de la Trésorerie.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Projets et études intercommunaux, départementaux

Plusieurs grands projets intercommunaux, voire même concernant les populations sur un territoire bien plus vaste ont vu le jour durant l'année 2022.

Le SCHÉMA de COHÉRENCE TERRITORIAL (SCOT) (Infolettre #14)

Le SCOT Mont-Blanc-Arve-Giffre est en cours de construction; il regroupe les 4 Communautés de Communes de la « Vallée de Chamonix-Mont-Blanc », des « Montagnes du Giffre », du « Pays du Mont-Blanc » et de « Cluses Arve et Montagne ». Cette année 2022 a vu le lancement des études nécessaires à l'identification des problématiques de ce territoire mais aussi à la rédaction d'un état des lieux complet du territoire. Si ces études commencent cette année, elles se poursuivront encore longtemps, car notre territoire, s'il est riche en activité touristique et en espaces naturels protégés dans la Vallée de Chamonix, au Val Montjoie, dans la vallée du Giffre ou en Val d'Arly, il est aussi riche en activités industrielles et commerciales dans la Basse vallée. Il est donc d'importance que ces réflexions soient complètes et pertinentes pour ce territoire spécifique. Nous attendons beaucoup de ce SCOT dans la mesure où il pourra être force de proposition et d'action dans les milieux éducatif, de santé, de transport, d'environnement, et bien d'autres encore. Espérons que les fondations qui découleront de cet état des lieux permettront de construire un SCOT solide, vertueux, raisonné et partagé au sein des territoires concernés.

Le 12 janvier 2023, une réunion de présentation du SCOT dans son ensemble a eu lieu à destination des Élus du territoire.

PLAN RURALITÉ (Infolettre #15)

haute savoie
Conseil Général

Vallorcine aurait dû accueillir l'ensemble des Élus du Conseil Départemental mercredi 15 juin. Ils devaient venir présenter le nouveau « Plan Ruralité » que le département souhaite initier.
Ce déplacement, qui a malheureusement été annulé, témoigne de l'importance de conserver une ruralité de qualité pour Vallorcine comme pour les 210 autres communes de moins de 3000 habitants du département.

Outre le Plan Ruralité, le Conseil départemental est le premier soutien financier dans les investissements portés par la Commune.

PRÊT à TAUX ZÉRO (Infolettre #13)

Jusqu'ici, il n'était pas possible d'y prétendre pour Vallorcine, mais depuis son classement en zone B1 (en février 2022), après des années de demande des Élus du territoire il permet aux futurs acquéreurs d'y accéder. Ce prêt sans intérêt est accordé en complément d'un autre prêt pour acheter ou construire un logement. Pour l'obtenir auprès de votre établissement bancaire, le logement doit devenir le lieu de résidence (sauf exceptions) et les revenus ne doivent pas dépasser un montant maximum. Pour plus de précisions : ADIL de Haute-Savoie : https://www.adil74.org et : Administration française https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) avec la CAF de HAUTE-SAVOIE (Infolettres #14, #15, #18)

La Commission Cohésion sociale a lancé un diagnostic via le cabinet Adelia en vue de passer un nouveau contrat d'objectifs avec la CAF (remplacement du Contrat Enfance Jeunesse). La C.T.G., initiée par la Caf, est une démarche qui vise à définir un cadre politique de développement des territoires tout en renforçant l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire autour des thématiques telles que : petite-enfance, enfance-jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale ... La réunion de lancement a eu lieu le 30 mars et afin d'être au plus près des spécificités et des besoins de chaque commune, le cabinet a rencontré dans un premier temps les Élus concernés de chacune d'entre-elles. Dans un deuxième temps, ces rencontres ont également eu lieu avec des habitants et les professionnels concernés.

Une réunion publique est organisée le jeudi 16 juin pour recueillir l'ensemble de vos problématiques sociales (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits…).

Après des rencontres avec des jeunes, des parents, des séniors, des professionnels… ; l'analyse des informations a donné aux collectivités des préconisations sur la petite enfance, l'enfance-jeunesse, l'accompagnement des publics dits « fragiles », l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits. En parallèle, la problématique du logement a été clairement identifiée ; le Plan Local de l'Habitat n°2 du cabinet Cittànova en cours de révision devrait identifier et proposer des solutions à cette problématique à l'échelle de la Vallée. Si la CCVCMB est compétente pour réaliser le PLH, ce sont les communes qui ont la compétence pour répondre aux problématiques de l'habitat.

Pour mieux comprendre la démarche : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/actualite/pdf/caf_ctg_2022.pdf

L'année 2023 offrira aux Conseils Municipaux et au Conseil Communautaire le temps de la mise en place et de la validation par la CAF des actions souhaitées sur le territoire dans le cadre des compétences de chacun, communes et intercommunalité.

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

Adelia

CRTE (Infolettre #12)

La Communauté de Communes a délibéré pour la contractualisation avec l'État dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Si la signature de ce contrat n'est pas un souhait, mais bien un document « cadre » liant la Communauté de Communes et ses communes membres avec l'État, les 4 Maires de Servoz, Les Houches, Chamonix et Vallorcine se sont retrouvés à de nombreuses reprises pour rédiger, assisté de M. Hervé Villard, vice-président de la commission transition énergétique au sein de la Communauté de Communes, un document complet et riche. Complet sur la forme, car il énumère l'ensemble des projets envisagés sur le territoire ; riche, car il est porteur d'un projet de territoire de la Communauté de Communes qui donne une ligne directrice de la politique qui sera menée sur notre territoire communautaire. Le CRTE est donc un document d'importance dans la politique intercommunale : il en est même le fondement. Une version simplifiée sera prochainement disponible pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

"LA VALLÉE à ÉNERGIES POSITIVES"

Tel est le titre du projet de territoire du CRTE qui consiste à englober, dans une vision d'avenir, l'ensemble des énergies positives de la Vallée.

Si, d'un point de vue administratif, la Communauté de communes et les communes sont en première ligne, toutes les énergies positives du territoire doivent se sentir parties prenantes de cette vision d'avenir (associations, collectifs, acteurs économiques, citoyens...)

"Nous sommes les énergies positives de ce territoire!"

Ce projet de territoire peut vous être transmis par voie informatique sur demande ou être consulté au Coin des Vallorcins.

©CCVCMB

LES ÉLUS et LES VALLORCINS

Nous reprenons ici les différents points mis en place depuis le début du mandat par les Élus dans un souci de communication et afin d'être au plus près des besoins et requêtes des Vallorcins.

PERMANENCE des ÉLUS

Les Élus tiennent une permanence à la mairie chaque 2ème samedi du mois de 10h à 12h. Les citoyens peuvent s'y rendre librement, sans rendez-vous, et échanger sur tous sujets concernant la vie de la commune.
Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un(e) Élu(e) hors de ce créneau, en fonction de ses disponibilités. Vous pouvez, pour cela, vous renseigner à l'accueil de la mairie.

CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque Conseil Municipal est public. La date et l'ordre du jour sont disponibles cinq jours ouvrés avant sur le site de la mairie.
Les compte-rendus ainsi que les délibérations prises lors des conseils municipaux sont affichés sur le panneau d'affichage devant la mairie et sont également consultables sur le site internet de la mairie : https://www.vallorcine.fr/Deliberations-arretes-informations
Il est encourageant et stimulant pour les Élus que des citoyens soient présents aux réunions du Conseil Municipal, et montrent ainsi leur intérêt pour la vie de la commune et le travail des Élus.
Rappelons également que si les citoyens ne peuvent intervenir au cours du Conseil Municipal, un temps d'échanges et de paroles leur est proposé à la fin de chaque session.
Pour poser directement vos questions au Conseil Municipal, vous pouvez les déposer au moins 10 jours avant la date de la réunion par mail (population@vallorcine.fr), par courrier (8 Route des Confins du Valais 74660 Vallorcine) ou directement en mairie.

BULLETIN VALLORCIN
Infolettre #12

Afin de présenter et d'informer les citoyens sur le travail du Conseil Municipal, le premier Bulletin Vallorcin est paru fin janvier 2022. Il est consultable en ligne (https://www.vallorcine.fr/Bulletin-Vallorcin-no1). Il a été distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants. Les personnes ne l'ayant pas reçu ont été invitées à venir en retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie.

Des retours quant à cette publication nous amènent à préciser 2 points : - si la photo de couverture a été réalisé par Rémy Dufour, c'est Jean-Michel Romero qui en est l'instigateur. - p.35 : la tournure de la phrase peut laisser croire que toutes les sources de Vallorcine ont une teneur en arsenic trop élevée, tel n'est pas le cas.

ESPACE CITOYEN
Infolettre #12

Pour encore plus de transparence et d'information et espérant que les Vallorcins s'investissent d'autant dans la vie de Vallorcine, les Élus ont mis en place un espace dédié aux citoyens au sein de l'accueil de la mairie.
Est mise à votre disposition, en version papier, la Charte *Notre Village Terre d'Avenir*, Agenda 2030 de la commune qui rassemble l'ensemble des actions que l'Équipe municipale souhaite mettre en oeuvre d'ici la fin du mandat.
Sont aussi disponibles dans cet espace le PLU, le PPR, la DOVH, le DICRIM, le budget de l'année et le grand livre de l'année antérieure...
En exergue de ces documents, vous disposez d'un cahier dans lequel vous pourrez vous exprimer et noter vos idées et remarques concernant la vie de la Commune.

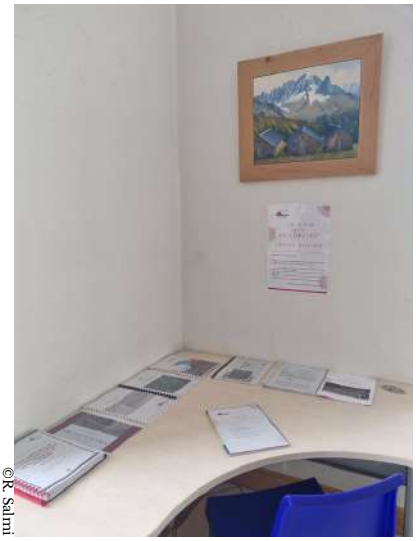
©R. Salmi

ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans la démarche de labellisation « Notre Village Terre d'Avenir » de Vallorcine, et dans une volonté de faire participer le plus grand nombre de Vallorcins aux décisions communales, des Ateliers participatifs ont été mis en place. De nombreux échanges constructifs et de nouvelles idées en sont ressortis, accompagnant le Conseil Municipal dans ses choix. Si vous souhaitez vous aussi débattre, questionner, proposer, structurer des actions au sein de la commune, vous pouvez également faire partie des Ateliers particicipatifs. Pour cela, vous pouvez écrire à : notrevillagevallorcine@gmail.com

GUIDE PRATIQUE de Vallorcine (Infolettre #13)

Un guide pratique de Vallorcine a été rédigé par l'Équipe Municipale. À destination des nouveaux arrivants (saisonniers, nouveaux locataires ou propriétaires) sur la commune, il leur permettra d'avoir toutes les informations nécessaires à leurs premiers pas dans le village. Il sera remis en mairie avec d'autres brochures informatives. En complément, un flyer répertoriant l'ensemble des associations du village a aussi été réalisé. Ces 2 documents sont aussi consultables sur le site de la mairie : https://www.vallorcine.fr/Guide-pratique-nouveaux-arrivants et https://www.vallorcine.fr/Flyers-Associations

INFOLETTRE

Pour vous inscrire à la liste de diffusion et recevoir par mail l'Infolettre, vous pouvez en faire la demande à : population@vallorcine.fr. Écrite et diffusée par l'équipe communale elle permet de rester informé sur l'actualité de notre village. Elle est également disponible en version papier dans le hall d'entrée de la mairie.

Dans l'Infolettre #18, la possibilité a été donnée à tous les Vallorcins de s'exprimer librement sur La Nuit est Belle, l'UTMB, la navette interne à Vallorcine, la communication ou sur tout autre sujet.
Seulement quatre réponses nous ont été retournées !

Il est important dans une société en mouvement de participer en tant que citoyen à l'écriture de la vie de la cité.
Sur les 1440 minutes d'une journée, il n'est pas si compliqué d'en consacrer cinq au rôle de citoyen que nous avons tous à jouer.

CONSULTATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal a acte deux dossiers d'envergure qui seront soumis à l'enquête publique : une modification de PLU et le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP).
En parallèle, et suite aux ateliers participatifs, le Conseil Municipal a travaillé en partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Haute-Savoie pour définir les aménagements à réaliser dans le centre du village, en cohérence avec l'ensemble des acteurs concernés.

Aussi, certains dossiers d'importance restent difficiles à valider entre les membres du Conseil Municipal, comme l'extinction de l'éclairage public, les actions de défrichement ou encore l'implantation de canons à neige...
Par conséquent, les Élus envisagent d'organiser, suite à une présentation publique des dossiers, un recueil d'avis à travers une consultation citoyenne.

Nous espérons que les retours des Vallorcins enrichiront la réflexion, et surtout, légitimeront les décisions qui en découleront.

ET EN 2026 ??

Si en 2014, nous fêtions les 750 ans de Vallorcine, et si collectivement, nous voulons que Vallorcine perdure, il est impératif que des citoyens s'impliquent en prenant les rênes de la commune.
Afin d'anticiper au mieux la suite et surtout la transmission des clés, les membres actuels du Conseil Municipal sont à la disposition de ceux qui ont envie de s'investir pour leur transmettre ce qu'ils ont acquis.
Être Élu à Vallorcine n'est pas chose facile en terme de temps et de connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale. Cependant, ce travail est passionnant et enrichissant et ne peut être conduit que par un collectif de personnes motivées à l'avenir de notre bien commun : Vallorcine.

Démocratie participative

Le 13 décembre 2021, l'Agenda 2030 de Vallorcine a été validé par l'association nationale Notre Village Terre d'Avenir et la commune a ainsi obtenu le label comme 3 autres communes de France.
L'un des points essentiels de cet Agenda est la démocratie participative.
Tout au long de l'année, plusieurs évènements ont jalonné la démarche de démocratie participative entamée par les Élus pour recueillir votre contribution.
Malgré notre volonté d'organiser des rencontres avec les citoyens le plus souvent possible, le travail des Élus et leurs contraintes d'agenda rendent ces rencontres difficiles à organiser.

LABELLISATION NOTRE VILLAGE (Infolettres #12, #13)

Le 13 décembre 2021, Vallorcine a été labellisé « Notre Village Terre d'Avenir ». L'Agenda 2030 de la commune, où se trouve la majorité des projets en cours et à venir du mandat (https://www.vallorcine.fr/Labellisation-Notre-Village-Terre) a été validé par le comité de labellisation. Une cérémonie officielle de remise du prix a été organisée le lundi 21 mars en présence du président de l'association Notre Village Francis Huneault, et de Céline Robert Cheffe de projet Agenda 2030. La cérémonie a permis de rappeler les objectifs de l'adhésion à l'association, et de dresser un bilan des actions engagées par la commune dans cette démarche de transition écologique.
Dans le cadre de cette labellisation, votre participation compte !

COMMISSION JEUNES (Infolettres #12, #13)

Depuis le lancement de la démarche Notre Village, beaucoup de questionnements et de suggestions sont apparus au sujet des jeunes à Vallorcine. Ainsi, sous l'impulsion de Sandra Lévy et Virginie Mouren, une « Commission jeunes » (11 à 20 ans) s'est réunie pour la première fois le 12 mars 2022. S'ils sauront aiguiller les choix des Élus, ils sont avant tout des citoyens et les Vallorcins de demain : leurs envies, leurs besoins, leurs visions actuels et à venir du village ont été libres d'expression…
Si peu d'entre-eux se sont présentés, les échanges ont été enrichissants et l'éventualité de la création et de l'installation de tables et d'un barbecue près du Citystade est à organiser entre les jeunes, les employés techniques et la commune. Au vu de l'absence de nombreux jeunes, le cahier du « Coin des Vallorcins » à la mairie est là pour recueillir vos souhaits, idées, remarques…

SOIRÉE des SAISONNIERS

Mercredi 14 décembre, organisée conjointement par les socioprofessionnels de Vallorcine, l'Office de Tourisme de Vallorcine, Émilie Gélinas et les Élus, cette soirée « Accueil des saisonniers Vallorcins » s'est déroulée au restaurant de la Résidence Dormio. Ce moment partagé a permis de réunir les saisonniers et les « locaux » afin de faire connaissance mais aussi de donner les informations nécessaires et les spécificités de la commune à tous les nouveaux arrivants. Le transport gratuit, les règles de stationnement, l'enregistrement pour le SMS d'alerte, les différentes activités et manifestations auxquelles les saisonniers peuvent prendre part durant la saison hivernale, les risques d'avalanches…
Au vu du succès de cette soirée, nul doute que cela risque de devenir une tradition de début de saison hivernale !
Nous tenons à remercier chaleureusement Mandy Laycock et son équipe pour son accueil à la Résidence Dormio.

RÉUNION PUBLIQUE du 16 AOÛT (Infolettres #16, #17)

La réunion publique qui a eu lieu mardi 16 août aura réuni une quarantaine de Vallorcins. Outre la présentation par les Élus de l'état d'avancement des divers grands projets communaux ou portés par d'autres structures territoriales, cela aura aussi été l'occasion d'échanger sur différents thèmes qui tiennent à cœur aux Vallorcins (fiscalité, logement, assainissement, stationnement, pistes forestières…). À l'issue de cette réunion, de nouvelles actions à mettre en œuvre par les ateliers participatifs et soutenues par les Élus ont été proposés. Les personnes souhaitant s'investir et participer aux ateliers ont pu s'inscrire sur les projets qui les intéressent le plus.

Au vu des retours obtenus, il devrait prochainement être proposé une formation à l'usage des défibrillateurs.

Un MÉMOIRE de MASTER 2 sur VALLORCINE (Infolettres #13, #17)

Lora de Carné, qui a été stagiaire à la mairie durant la précédente année universitaire en tant que Master 2 d'urbanisme et d'aménagement, a obtenu des retours des Vallorcins sur le questionnaire qu'elle avait mis en ligne afin de recueillir vos avis sur la transition écologique et le rôle du patrimoine dans cette transition.
Elle a présenté vendredi 9 septembre aux Élus et aux membres des Ateliers participatifs les résultats et hypothèses de son travail de recherche dans le cadre de son mémoire de Master 2 : « Quelles pratiques et quels récits pour la commune de Vallorcine ? » Cette présentation a abouti sur des échanges libres et constructifs permettant aux personnes présentes d'enrichir les réflexions mises en avant par Lora, et s'est clôturée par un pot de l'amitié. Les Élus remercient chaleureusement Lora pour son investissement, sa motivation et ses savoir-faire qu'elle a su mettre en œuvre pour aider à mener des réflexions poussées sur la commune de Vallorcine. Nous lui souhaitons bonne continuation dans tout ce qu'elle entreprendra.

©A. Penin

Une PHOTO de TOUS les VALLORCINS (Infolettres #15)

Comme annoncé dans le Bulletin Vallorcin n°1, une photo réunissant l'ensemble des Vallorcins d'ici et d'ailleurs a été organisée lors de la Féta d'ou le 15 août, à côté de l'église. Nous remercions Émilie Gélinas et Martin Beaujouan qui ont mis leur talent de photographe au service de la commune.

Une autre photo devrait être organisée hors saison afin de permettre à ceux qui n'ont pu être présents en pleine saison touristique d'y participer.
De plus, un tirage de la photo des 750 ans de Vallorcine et un autre du 15 août 2022 ont été accrochés à l'accueil de la Mairie. Les personnes qui souhaiteraient obtenir des tirages doivent se faire connaître en Mairie.

©E. Gélinas

SOIRÉE RISQUES NATURELS (Infolettres #18, #20)

Le nouveau PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels) de Vallorcine a été approuvé le 10 juin 2021 par la préfecture de Haute-Savoie.
Il résulte d'une analyse de terrain réalisée par des spécialistes, confrontée à l'historique et aux mémoires des « Sachants ». De nombreuses modifications ont été apportées au PER (Plan d'Exposition aux risques) de 1992. Suite à ces modifications, il est apparu important au Conseil Municipal d'organiser une réunion publique de présentation et d'échanges sur ce sujet. Cette réunion s'est tenue le vendredi 4 novembre 2022. Elle a été suivie d'un casse-croûte qui a introduit une conférence remarquable à 20h30 réalisée par Jean-Loup Martin, énergéticien, expert climat ayant participé à la COP21.
Prochainement, chaque propriétaire à Vallorcine recevra un courrier de la Mairie dans lequel il trouvera tous les risques auxquels sa propriété est soumise : s'informer sur ses risques et informer les personnes qui y résident sont de la responsabilité du propriétaire. Cette réunion nous est apparue nécessaire du fait que la population du village change, et que si les anciens Vallorcins étaient habitués aux conditions de neige, les nouveaux Vallorcins n'ont pas toujours ces connaissances. Par ailleurs, face aux risques naturels auxquels notre village est exposé, la commune souhaite vivement réaliser une réserve communale de sécurité civile : elle permettra de lister pour chaque habitant qui l'intégrera, les soutiens techniques et logistiques auxquels la commune pourrait avoir besoin en cas de crise (une chambre pour une nuit, un véhicule tout terrain, des compétences médicales, une tronçonneuse…). Par ailleurs, les échanges entre Jean-Loup Martin et les participants ont été riches et ont permis si cela n'était pas déjà le cas, de voir à quel point les conditions climatiques se dégradent pour des raisons anthropiques ; mais également de voir que rien n'est encore tout à fait perdu et que c'est par la volonté de chacun que les choses peuvent aussi s'améliorer.

Si le courrier envoyé durant l'hiver a apeuré certains propriétaires de bâti, de nombreux retours positifs ont été recensés en mairie quant à cette information.

©A. Penin

©J.-P. Deschamps

La MAISON NOUFFLARD

Le 4 décembre 2021 s'est tenue le premier atelier de travail sur le devenir de la Maison Noufflard. Une quinzaine de Vallorcins ont ainsi pu échanger et partager leurs réflexions sur ce lieu. Deux autres réunions ont eu lieu les 30 mars et 3 juin 2022 avec une visite du bâtiment qui s'est déroulée début mai afin que chacun se rende compte sur site des possibilités et des limites d'accueil de ce lieu.

Les idées et projets sont maintenant définis :
- **Diviser la maison en 2** :
Dans la partie haute : un ERP (Établissement Recevant du Public), partie dédiée à l'accueil du public / dans la partie basse : un lieu de vie, un espace « habité » de manière à ce qu'il y ait toujours quelqu'un sur place pour « animer / surveiller ».
- Hébergement d'urgence :
Élément primordial : pour les victimes de violences conjugales… avec un accueil réalisé par les gens qui y vivraient à l'année.
- **Un lieu intergénérationnel pour se réunir** :
-Sous forme de bar associatif
-Rencontres avec les Aînés ; action en direction des jeunes avec ponctuellement des animations par des éducateurs de rue : l'EDPA (Établissement Public Départemental Autonome)
- Des activités pédagogiques pour les jeunes l'été : ateliers sur les murs en pierre sèche, le bois, le renouvellement d'énergie ; des ateliers sur la « débrouillardise », le savoir-faire

©D. Ancey

- **Idée d'un lieu coopératif autour de diverses activités :**
-Transmettre « l'héritage » de Geneviève Noufflard : la peinture de ses parents, sa vie musicienne de flûtiste, son action dans la Résistance.
-Création artisanale et artistique avec des artistes en résidence… Lorsqu'il n'y a pas d'artistes en résidence : envisager des séjours à thèmes en lien avec la nature et l'art
-Médiation animale
-Jardins partagés
-Cours en plein air (yoga, Qi gong…) : ceci nécessite des aménagements, des travaux extérieurs
-Plateforme d'échanges de savoir-faire : monter un « réseau » de personnes disponibles si besoin d'un coup de main, d'entraide… comme un « Vallorcine petites annonces »
-Transformation alimentaire et / ou cosmétique : local de transformation s'il y a de la place à l'étage
-Organiser des commandes groupées : faire un questionnaire auprès des Vallorcins pour savoir ce qu'ils veulent et utiliser les garages comme lieu de stockage
- **Idées « à coin » :**
Mini-auberge de jeunesse ; Fumoir collectif à viandes ou à poissons ; Louer des chambres, sous forme de gîte ; Lieu artistique et culturel pour artistes « en résidence » ; Accueillir des réfugiés.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse du service juridique de la Communauté de Communes qui doit nous aider à identifier la structure légale qui portera le projet. Dès que nous obtiendrons ces informations, une prochaine rencontre sera organisée.
Un minimum de travaux devra être réalisé avant que les personnes "animatrices" de ce lieu n'emménagent, surtout dans la cuisine et la salle de bains du rez-de-chaussée. Il faudra donc faire un chiffrage des travaux à entreprendre. Puis, il faudra effectuer un chiffrage sur l'ensemble du bâtiment (isolation, menuiseries, toiture...)

Actuellement, et ce depuis chaque saison hivernale ou estivale, la Maison Noufflard loge des saisonniers travaillant au village.
La difficulté de mener à bien ce projet réside principalement dans la capacité du budget communal à financer les travaux.

REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES

Les associations

ADMR
(Infolettre #13)

L'ADMR est le premier réseau associatif national du service à la personne. En Haute-Savoie, ce sont 44 associations qui permettent quotidiennement à plus de 8 500 personnes de bien vivre chez elles. Une antenne se trouve à Chamonix (83 chemin stade 74400 Chamonix-Mont-Blanc – Tél.: 04 50 53 97 89). Les actions de cette association touchent plusieurs domaines : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux séniors, entretien de la maison. Pour fonctionner, elle a besoin de bénévoles. Devenir bénévole à l'ADMR c'est faire vivre l'association : de nombreux habitants de la vallée en ont besoin ! Pour devenir bénévole : https://www.fede74.admr.org/benevoles. Une pensée particulière se tourne vers Marguerite Chamel, bénévole au sein de l'ADMR pendant de très nombreuses années.

Une NOUVELLE ASSOCIATION à VALLORCINE !
(Infolettre #16)

L'association ALV (Arts et Loisirs à Vallorcine) s'est créée l'hiver dernier. Outre des cours de dessin dont les participants continuent de bénéficier, des mercredis « partage de talent » ont également été mis en place. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Virginie Mouren : 06 13 31 28 41 ou Françoise Vincent 07 68 39 00 62. Nous profitons de cette information pour vous rappeler que, dans sa volonté de soutenir les actions associatives du territoire, les Élus de la commune se tiennent à votre disposition pour vous aider à faire aboutir vos projets ; merci à Vous.

Depuis cet article, une nouvelle association s'est créée : "Skieurs dans l'âme" qui organise des rassemblements à ski. Contact : Thierry Berguerand : 06 20 28 32 78.

La BOÎTE de NOËL »
du SECOURS POPULAIRE
(Infolettre #20)

Ce concept venant d'outre Atlantique, séduit depuis quelques années en France et prend de plus en plus d'ampleur. A l'origine, les particuliers souhaitant aider leur prochain, mettaient dans une boîte à chaussures, quelques petits présents. Depuis, les « boîtes de Noël » fleurissent un peu partout. Elles sont à destination des adultes, notamment des femmes et des hommes seuls, des personnes âgées et isolées, des mères célibataires, des SDF, des étudiants en difficulté. Le Secours populaire s'empare de cette initiative et se propose de recueillir vos « boîtes de Noël ». Elles seront redistribuées aux personnes aidées par l'association.

Dans une boîte à chaussures ou son équivalent, on glisse : 1 petit mot ou 1 dessin ; 1 produit d'hygiène ou de beauté ; 1 petit cadeau ; 1 truc bon ; 1 vêtement ou accessoire chaud. Ensuite on emballe la boîte comme un vrai cadeau et on précise si c'est pour un homme, une femme ou mixte ! Les petites attentions dans la boite de Noël doivent être neuves. Où déposer ma boite de Noël ? À la mairie de Vallorcine.

REPAS des ASSOCIATIONS
(Infolettre #20)

©Goscinny

Grâce au Comité des Fêtes, vendredi 18 novembre, plus de 80 Vallorcins s'étaient réunis à La Ruche pour partager un repas et afin que les différentes associations du village se fassent connaître. Comme disait le grand philosophe Goscinny : « Engagez-vous qu'ils disaient ! »

L'ÉCHO du BUET RECRUTE !
(Infolettre #20)

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les musiciens de l'Écho du Buet pour leur présence et leur bonne humeur au cours des cérémonies officielles de l'année 2022 mais aussi pour les voeux 2023 avec la mise à l'honneur de Simone, 100 ans il y a peu ; mais encore pour l'inauguration de l'église.

Depuis 100 ans, cette association et ses membres actifs font vivre le village : merci à eux !

Les sapeurs-pompiers de Vallorcine

EXERCICE INCENDIE aux MÉLÈZES (Infolettre #14)

Depuis 2020, les services du SDIS (Service départemental d'Incendie et de secours) et la commune se sont rapprochés afin d'organiser des exercices en situation réelle d'extinction d'incendie dans des bâtiments. Celui des Mélèzes remplissait tous les critères pour réaliser de tels exercices. C'est donc un nombre important de pompiers qui ont pu bénéficier de ce cadre et s'entraîner à lutter contre un incendie dans un lieu clos et couvert. Conscient des nuisances que ces exercices ont apportées, la Commune a souhaité répondre favorablement à la demande du SDIS en considérant l'importance de telles formations pour sauver des vies et des biens. Lors de ces entraînements, la Commune a été alerté par un effectif de sapeurs-pompiers volontaires vallorcins qui devrait dans les prochaines années se réduire encore. Au vu de la topographie si particulière de Vallorcine, pouvant nous isoler, c'est un appel collectif à volontaires que nous lançons aujourd'hui.

©SDIS74

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (Infolettre #20)

Au mois d'octobre, à l'occasion de l'opération Octobre rose, vous avez peut-être été de ceux qui ont assisté à l'embrasement du Rocher du Saix par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vallorcine.
Si vous vous sentez d'apporter de votre temps personnel à la sécurité de tous en devenant sapeur-pompier volontaire, venez vous faire connaître en mairie afin que le lien soit fait avec le SDIS.

©Sapeurs-pompiers de Vallorcine

FLYER des ASSOCIATIONS

Un flyer des associations a été créé par les Élus. Il est régulièrement mis à jour et consultable, téléchargeable sur le site de la mairie. Vous pouvez également en faire la demande à l'accueil de la mairie.

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Associations professionnelles

Associations diverses

Associations sportives

Associations culturelles

Travaux et chantiers

RENOUVELLEMENT du CONTRAT de SUIVI du RÉSEAU de CHALEUR (Infolettre #12)

Depuis 2012, une chaufferie biomasse permet de fournir en chauffage et en eau chaude plusieurs bâtiments communaux et privés (l'école et le périscolaire, la Ruche, la bibliothèque, l'Office du Tourisme, le bâtiment des Posettes et la résidence de Tourisme Dormio). Dans un avenir proche seront raccordés au réseau de chaleur 2 autres bâtiments (Le Tsalé et tout le bâtiment de la gare SNCF). Ce réseau serait capable de fournir également en calories le futur projet immobilier à l'étude aux Mélèzes. Les plaquettes de bois nécessaires à la combustion proviennent des départements limitrophes. La construction d'une aire de stockage et de production de plaquettes bois à Barberine permettra d'alimenter en partie la chaufferie en bois des forêts de notre commune, dont l'exploitation sera facilitée par les récentes rénovations et créations des pistes forestières. L'entretien de la chaufferie est assuré par une société spécialisée dont le contrat est arrivé à son terme fin 2021. Suite à un appel d'offres, et en accord avec le conseiller Syane, le nouveau contrat a été accordé pour les 2 prochaines années à DALKIA. Nous remercions l'ancien exploitant qui a su durant ces 5 dernières années assurer le service et la production attendus.
DALKIA a réalisé une interview de F. Coutagne, Élu de Vallorcine à écouter sur : https://player.ausha.co/index.html?showId=BQwEnuYMALZY&color=%2372238e&playlist=true&v=3&playerId=ausha-hUtO

Les travaux d'extension du réseau de chaleur vont démarrer fin avril-début mai 2023 pour une période de 4 à 5 mois. Cette extension permettra d'assurer le chauffage d'une maison individuelle au chemin du Tacul et de la gare SNCF. Elle sera effectuée par la société Dalkia pour l'ensemble des lots.
Le budget de cette opération s'élève à un peu plus de 142 000 € avec une part de financement public de 80 % réparti entre la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissemnt Local) 2022, le fond chaleur de l'ADEME et une éventuelle participation du département.
Le raccordement de la Llyre ne sera pas effectué dans cette tranche, mais reste possible à l'avenir.

©D. Ancey

TÉLÉCABINE de CHARAMILLON (Infolettre #15)

Dans le cadre de la rénovation de la télécabine de Charamillon, la Compagnie du Mont-Blanc a décidé de reporter l'accès aux Montagnes de Balme sur la télécabine de Vallorcine, qui a de ce fait ouvert dès le 11 juin.
La nouvelle télécabine de Charamillon a ouvert pour le début de cette saison hivernale.

©Cirkwi

MISE en CONFORMITÉ du HAMEAU du BETTERAND (Infolettres #12, #19)

Comme chaque hameau du village, l'accès aux réseaux publics doit être à la mesure des enjeux présents dans le hameau. Si de nombreux réseaux nécessitent d'être rénovés, enfouis ou même créés, ce sont de grosses dépenses que la commune doit entreprendre à chaque projet. Suite au transfert des compétences « eau potable et assainissement », la commune de Vallorcine bénéficie des capacités budgétaires de la Communauté de Communes pour réaliser ces ouvrages nécessaires à chacun. Par conséquent, si la commune reste responsable de la sécurité incendie, de l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) et des accès voirie, c'est la Communauté de Communes qui porte le développement des réseaux humides que sont l'eau potable et l'assainissement.
Programmée au printemps dernier, c'est fin septembre que la première tranche des travaux de mise en conformité de l'accès au hameau du Betterand a démarré jusqu'à mi-novembre. le chemin du Betterand sera donc en travaux, afin à la fois d'enfouir les réseaux secs existants, mais aussi afin de pouvoir desservir en eau potable et en assainissement la zone, sans oublier l'élargissement de la voirie et l'installation d'une bouche à incendie, permettant de sécuriser le hameau été comme hiver. Sécuriser les populations et les biens, tel est le rôle premier d'une collectivité. Si ces travaux sont entrepris cette année au Betterand, nous n'oublions pas non plus les autres hameaux, et espérons pouvoir répondre le plus tôt possible aux manques en la matière.
La deuxième tranche devrait démarrer début avril et se terminer par la viabilisation complète du chemin pour un accès sécurisé en été comme en hiver. Les Élus ont souhaité que ce chemin ne soit pas goudronné : il restera en revêtement naturel et le muret de pierre sera recréé afin que ce chemin conserve son aspect ancestral. Cette réalisation est une coopération entre la CCVCMB, la régie des Eaux, le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) et la commune.

©F. Coutagne

Le SCHÉMA de GESTION des EAUX PLUVIALES (SGEP) (Infolettre #13)

Dans le cadre d'une réflexion globale d'aménagement d'une commune à l'occasion de la révision du PLU, le SGEP est un document indispensable. Il sert à la planification de la gestion des eaux pluviales, véritable outil d'aide à la décision en matière de gestion quantitative et qualitative de ces eaux. Au-delà du contexte communal, la réalisation de ce schéma doit également prendre en considération les contributions des bassins versants amont, leurs ouvrages de régulation des ruissellements ainsi que les contraintes avales éventuelles : sensibilité au risque d'inondation, protection de la ressource en eau et des milieux naturels (zones humides, rivières) … Cette étude permet d'atteindre les deux objectifs suivants : répondre aux exigences réglementaires (zonage d'assainissement pluvial, détermination du risque inondation) d'une part et résoudre les problèmes quantitatifs ou qualitatifs majeurs liés à la gestion des eaux pluviales communales actuelles et futures. Durant les deux années écoulées, des études ont été menées sur la commune et les Élus ont voté le zonage du SGEP (Conseil Municipal du 9 février 2022) initiant une prochaine enquête d'utilité publique. Des améliorations ont été identifiées sur le territoire communal (débordement, érosion, absence de réseaux ou réseaux défectueux, insuffisances hydrauliques, embâcles). Des travaux et recommandations nécessaires pour résoudre ces divers dysfonctionnements seront à entreprendre au rythme des capacités budgétaires de la commune. Dans l'attente de l'organisation de l'enquête publique, le SGEP est consultable en mairie.

INAUGURATION de l'EAU NOIRE (Infolettre #15)

Les Élus du territoire et les financeurs des travaux se sont retrouvés pour inaugurer le retour de l'Eau Noire dans son lit originel autour de Bruno Forel, président du SM3A et de Magali Mugnier, Vice-présidente en charge de l'environnement au sein du Conseil Départemental de Haute-Savoie le Jeudi 9 juin. Lors de la construction du tunnel de Montroc, qui permet de relier Vallorcine à Argentière par le seul ouvrage souterrain français disposant à la fois d'une voie ferroviaire et d'une voie routière, le cours d'eau avait été dérivé et artificialisé pour éviter son infiltration au-dessus du tunnel SNCF. Or, la dérivation a fait perdre à l'Eau Noire tout son caractère naturel et son potentiel écologique alors même qu'elle évolue au sein d'un site naturel remarquable. Le SM3A a souhaité étudier une solution alternative visant à restaurer l'Eau Noire dans son lit d'origine afin qu'elle retrouve un faciès naturel et un écosystème diversifié. Le montant de l'investissement a pu bénéficier du soutien financier du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du contrat de territoire des Espaces Naturels Sensibles Alluviaux du bassin versant de l'Arve et de SNCF Réseau en tant que propriétaire de l'ouvrage de dérivation et du tunnel sous-terrain. Le reste à charge a été solidairement supporté par tous les habitants du bassin versant de l'Arve grâce à la taxe GEMAPI dont le produit est entièrement destiné à financer la protection des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Arve.

©D. Ancey

SNCF RÉSEAU

SM3A SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ARVE ET AFFLUENTS

haute savoie le Département

RÉOUVERTURE du CHALET du COL des MONTETS (Infolettres #15, #16)

Cet été 2022 marquera la vie de l'ARNAR (Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges) et le chalet du Col des Montets. En effet, elle a fêté son 50ème anniversaire. Fondée par l'abbé Eyheralde, la structure qui fait connaître l'environnement qu'elle protège continue de s'appuyer sur trois piliers : l'Éducation, la Conservation et la Recherche. En parallèle à cet évènement, le chalet du Col des Montets, propriété de la commune de Chamonix rouvre au public après d'importants travaux de rénovation intérieure du bâtiment et d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) avec une nouvelle scénographie. Pilotée par la CCVCMB (Communauté de Communes de Chamonix Mont-Blanc) dans le cadre d'un projet européen, elle met en perspective des visuels sur la faune et la flore, des tableaux sur les paysages et l'évolution des milieux, des animaux naturalisés… L'abbé Eyhéralde disait que la plus belle réussite à laquelle ces Réserves Naturelles pouvaient prétendre était leurs disparitions. Cela signifierait que les hommes auraient compris d'eux-mêmes le besoin de respecter la nature.

https://www.reserves-aiguilles-rouges.com/ http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement/espaces-naturels.html https://www.flore-haute-savoie-asters.com/asters-conservatoire-despaces-naturels-de-haute-savoie

https://www.reserves-aiguilles-rouges.com

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

UNION EUROPÉENNE

REGION SUD

l'Europe s'engage le Massif Alpin

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

© F. Coutagne

Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

association des réserves naturelles des aiguilles rouges

LANCEMENT de la RÉNOVATION du REFUGE de la PIERRE à BÉRARD (Infolettre #16)

Le refuge de la Pierre à Bérard a été construit au début des années 1950 et il n'a bénéficié que de peu de travaux depuis ; il était donc temps de penser à sa rénovation ! Si la capacité d'hébergement ne changera pas, les aménagements porteront sur : le confortement du bâti actuel largement dégradé ; de nouveaux sanitaires et des dortoirs plus confortables ; l'amélioration de l'exploitabilité du refuge (plus de confort pour les gardiens). L'équipe d'architectes qui a été désignée au cours de l'hiver 2021 a remis un avant-projet qui permettra de préparer la demande de permis de construire et le dossier de consultation des entreprises qui seront chargées de la réalisation des travaux.

La fermeture du refuge est prévue fin d'été 2023, pour une réouverture à l'été 2025 avec une capacité d'accueil similaire.
À l'heure actuelle et s'il n'y a pas de retard, voici le planning des travaux :
-Printemps 2023 : Choix et notification des entreprises.
-Automne 2023 : Démarrage des travaux de curage/démolition et maçonnerie de la partie « refuge historique », et travaux de maçonnerie aussi longtemps que les conditions météorologiques le permettent.
-Hiver 2023/2024 : Mise en fabrication des éléments de charpente.
-Mi-mai 2024 /Automne 2024 : travaux
-Printemps 2025 : Si pas possible en 2024 : finitions, passage commission de sécurité,... ; emménagement et prise de possession des lieux par le gardien
-Eté 2025 : ouverture du refuge

L'estimation des travaux avait tout d'abord été de 500 000€. Mais, au vu de l'état très dégradé de l'actuel refuge, le montant des travaux est estimé à 1 254 000€ financé à hauteur de 80% par le département et la région.

©Valleedutrient.ch

TRAVAUX sur les BERGES de l'EAU NOIRE (Infolettre #19)

Durant la nuit du 1er au 2 octobre dernier, suite à un épisode pluvieux particulièrement sévère, qui survenait après des chutes de neige abondantes à 2000m, une crue torrentielle a grandement endommagé les berges de l'Eau Noire, en particulier dans le centre du village. Le SM3A (Syndicat Mixte des Aménagements de l'Arve et de ses Affluents), dont Vallorcine fait partie, est venu constater l'étendue des dégâts le jour même. Des interventions de première urgence pour passer la période hivernale ont eu lieu avec des accès ponctuellement limités. Des travaux plus conséquents pourraient être réalisés ce printemps pour renforcer de façon pérenne les berges et redessiner le cours de l'Eau Noire dans ce secteur. Ces phénomènes climatiques intenses (67 l. d'eau/m2 à Vallorcine, 100 l. d'eau/m2 à Émosson) prouvent la difficile gestion des risques naturels ; thématique abordée lors de la réunion publique suivie d'une rencontre avec un spécialiste du climat le 4 novembre.

©A. Penin

COUPE de BOIS dans la FORÊT VERTE (Infolettre #17)

Comme annoncé dans l'Infolettre #7, une coupe de bois a lieu à la fin de l'été dans la Forêt Verte. C'est l'Office National des Forêts (ONF) qui a pour mission de gérer le patrimoine forestier de l'État et des communes et qui pilote le chantier en respectant le plan simple de gestion forestière de la commune, validé le 6 mars 2012 par arrêté préfectoral. Cette coupe a dû être reportée à plusieurs reprises faute d'entreprises disponibles maîtrisant la technique de la coupe à câble. C'est finalement l'entreprise Mabboux qui a été à pied d'œuvre sur 2 secteurs. Un 3ème secteur sera aussi exploité. Cette coupe est importante à plusieurs titres : d'abord elle permettra de régénérer le peuplement de la Forêt Verte qui joue un rôle de forêt de protection contre les chutes de pierre pour les habitations du Plan Envers ; ensuite, grâce à elle, les arbres vieillissants et fragilisés qui résistent moins bien aux attaques des parasites (les scolytes en particulier qui attaquent les épicéas) sont coupés ; enfin, cette exploitation de la forêt est une source de revenus complémentaires pour la commune, ce qui n'est pas toujours le cas. Une exploitation forestière est toujours source de nuisance : bruit et circulation des engins, restriction de circulation sur les chemins et hors chemins pour des raisons de sécurité, etc... mais c'est le prix à payer pour sauvegarder le patrimoine forestier communal sur le long terme. D'autres coupes de bois sont à l'étude pour les années prochaines.

La Forêt Verte est une forêt de protection du hameau du Plan Envers aussi les habitants se sont-ils émus des éventuelles conséquences de l'exploitation prévue sur la qualité de la protection de leur hameau.
La mairie a commandé une étude d'impact au RTM (Rénovation des Terrains de Montagne) qui a conclu que l'exploitation forestière prévue, n'altérerait pas la fonction de protection de cette forêt et que sur le long terme l'intervention serait plutôt bénéfique dans la mesure où elle permettra de rajeunir le peuplement.
La technique d'exploitation a été adaptée en conséquence : pas de coupe générale mais "jardinage"; coupe des troncs non pas au niveau du sol mais à environ 1,50m de haut pour maintenir la capacité des arbres coupés à arrêter les éventuelles chutes de pierre.

AMÉNAGEMENT du CENTRE VILLAGE : PROJET (Infolettres #16, #19)

Lors des élections, les Élus s'étaient engagés à travailler sur l'aménagement du Centre Village en espérant commencer les travaux dès 2024. Suite aux divers ateliers participatifs, ainsi qu'à l'ensemble des études qui ont été réalisées sur le sujet depuis les années 2000, le travail universitaire de Lora de Carné a permis de structurer l'ensemble des réflexions. De ce travail, la commune a signé deux conventions avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'agence Akenes afin de rendre opérationnel l'ensemble de ces réflexions. Une 1ère réunion de l'état des lieux a été réalisée le 27 juillet.
La deuxième rencontre avec le CAUE 74 a eu lieu le 12 octobre dernier en présence de Lucille Pétry (chargée de mission développement économique Direction aménagement et transitions CCVCMB), de Emmanuelle Henry-Amar (chargée de mission gestion des espaces naturels et biodiversité CCVCMB) et de Clémentine Jouvenceau (conseillère paysage CAUE). Si le diagnostic des enjeux de ce projet aux multiples facettes est aujourd'hui clair, l'ensemble des acteurs concernés par ces aménagements devrait être prochainement rencontré afin d'enrichir la réflexion collective émanant des ateliers participatifs.

Suite à cela, et après présentation aux Élus, les orientations d'aménagement du centre du village pourront être amendées. Il a été convenu avec le CAUE que dès que le projet sera monté, il sera présenté à la population pour consultation et avis. Au vu de l'importance de la création d'un centre village à Vallorcine, ces aménagements doivent être partagés et enrichis par les idées du plus grand nombre.

Le chiffrage de l'ensemble de ces projets devrait nous être fourni ce printemps. Il permettra d'intégrer ces travaux dans le budget communal sur plusieurs années. Ce projet créant un centre village à Vallorcine, qui n'en a jamais eu, sera présenté et soumis à discussion à l'ensemble de la population du village.

Rénovation énergétique

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'HABITAT PRIVÉ (Infolettre #14)

La Communauté de Communes a mis en place des aides spécifiques pour accompagner financièrement les travaux de rénovation énergétique des résidences principales : la Prime Énergie Habitat (PEH). Il s'agit d'une subvention à l'investissement de 1 000€ à 2 000€ par type de travaux selon l'efficacité énergétique, avec la possibilité de cumuler 3 primes PEH dans la limite de 6000€ sur 3 ans. Une nouvelle prime complémentaire est proposée par la Région Auvergne Rhône-Alpes (jusqu'à 2000€) pour les travaux d'isolation des murs ou du toit, couplés au changement de mode de chauffage. Toutes ces aides sont résumées dans la plaquette, "Rénovation énergétique de l'habitat privé » disponible à la mairie ou sur :https://www.chamonix.fr/documents/actualites/pdf/renovation_energetique_plaquette_2022.pdf

À compter du 1er Avril 2023, le montant et le cadre des aides vont évoluer. Ceux-ci seront connus à l'issu du conseil communautaire de fin Mars. Les aides seront axées sur des actions destinées à changer son mode de chauffage pour des énergies non fossiles et des actions d'isolation du bâtiment plus globales ; les audits concernant la rénovation énergétique des copropriétés devrait aussi voir le jour.

Diminution de la consommation d'énergie

La NUIT est BELLE ! (Infolettre #17, #18)

Le vendredi 23 septembre 2022, les 4 Communes de la Vallée de Chamonix ont participé à l'évènement La nuit est belle! initié par le Grand Genève. Sur l'impulsion d'Hervé Villard, vice-président de la communauté de communes en charge de la transition écologique et énergétique, l'ensemble des communes du territoire ont souhaité offrir aux habitants 3 nuits avec un éclairage réduit à son maximum. À Vallorcine, les 23, 24 et 25 septembre tous les lampadaires des hameaux ont été éteints. Pour des raisons de sécurité routière, l'éclairage le long de la route départementale a été maintenu. Si des craintes ont été formulées sur les risques d'accident possibles dûs à ces extinctions, nous sommes heureux de constater que l'ensemble des retours que nous avons reçus sont positifs. En parallèle, samedi 24 septembre, Éric Courcier, photographe et astronome amateur, a animé une soirée « La tête dans les étoiles » à l'occasion de La Nuit est Belle. Initialement prévue à La Poya, l'animation a été déplacée au Pôle culturel en raison de la météo. Une quinzaine de participants ont pu profiter d'un dispositif original avec une projection de la voûte céleste sur la voûte d'un « igloo » gonflable. Cela a été aussi l'occasion d'insister sur l'impact de l'éclairage sur la perception des étoiles.
Cet évènement a pour vocation de sensibiliser la population à la pollution lumineuse nocturne qui a un impact négatif sur la biodiversité, mais elle permettra notamment de (re)voir les étoiles, d'économiser de l'énergie… Ce dernier point, plus que jamais d'actualité, est l'un des axes primordiaux dans lequel s'est engagé la commune, notamment en rédigeant un Agenda 2030 avec l'Association Notre Village. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois déjà, plusieurs hameaux bénéficient d'un éclairage public diminué de 70% entre 23h et 5h du matin. Et, un programme est en cours avec le Syane afin de mettre en place cette politique sur l'ensemble de l'éclairage public communal. Dans la même volonté de diminution de la pollution visuelle nocturne et de l'économie d'énergie, l'éclairage des façades de l'Office de Tourisme et de la bibliothèque sera dorénavant coupé, définitivement comme l'oblige la loi sur l'éclairage nocturne. Nous invitons toutes les structures et habitations ayant un éclairage extérieur à participer à cet évènement !

Environnement

MICROCAPTEUR de PARTICULES (Infolettre #13)

Actuellement, un service gratuit de prêt de microcapteur de particules est déployé sur les cinq Communautés de Communes de la Vallée de l'Arve. La Captothèque permet aux citoyens d'explorer l'air qu'ils respirent et de mieux comprendre les phénomènes liés à la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Infos, inscriptions & demande de prêt : www.captotheque.fr

NETTOYAGE des SENTIERS (Infolettres #14, #15)

En partenariat avec l'UTMB qui traverse notre territoire depuis des années fin août, et afin d'améliorer l'impact positif de cet évènement sur la commune, il a été proposé les 2 et 3 juillet d'organiser des corvées participatives d'entretien des sentiers du village. Des membres bénévoles de l'UTMB se sont déplacés à Vallorcine pour réhabiliter certains tronçons. L'ensemble des Vallorcins a été invité à participer à ces « corvées » qui consistent à entretenir notre patrimoine. Si la commune s'engage à fournir le casse-croûte du midi, les inscriptions se sont faites en mairie au préalable.

LIMITATION et RESTRICTION des USAGES de l'EAU (Infolettres #16, #19)

Sur arrêté préfectoral (n°DDT-2022-0998) du 18 juillet, plusieurs mesures de restriction de la consommation en eau ont été prises. En effet, la situation des cours d'eau du bassin versant de l'Arve amont s'est dégradée du fait des conditions de sécheresse qui ont perduré durant l'été. Si l'Eau Noire ne se jette pas dans l'Arve, Vallorcine fait cependant partie administrativement du Bassin de l'Arve Amont. Si l'arrêté préfectoral concerne le bassin haut de l'Arve, la situation de sécheresse est présente sur l'ensemble de l'arc alpin. Ainsi, afin de préserver la santé, la salubrité publique, l'alimentation en eau potable, les écosystèmes aquatiques et pour la protection des ressources en eau, il a été imposé de nombreuses mesures afin de préserver la ressource en eau. Si cette situation nous semble exceptionnelle, elle risque de ne pas le rester et de devenir récurrente : économiser l'eau doit s'ancrer dans notre comportement. https://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Eau/Secheresse/La-secheresse-s-intensifie-en-Haute-Savoie-le-departement-passe-en-alerte-renforcee

Malgré les précipitations de la fin du mois de septembre qui ont permis à certains cours d'eau de retrouver des niveaux satisfaisants, la situation du département est restée très fragile. La pluviométrie du mois d'octobre est déficitaire, portant à neuf le nombre de mois en déficit hydrique en 2022. Les ressources en eau disponibles nécessitent encore un suivi précis afin d'assurer leur adéquation avec les besoins prioritaires, notamment l'alimentation en eau potable. Ainsi, par arrêté préfectoral du 21 octobre, les mesures de restriction des usages de l'eau ont été prolongées jusqu'au 30 novembre. https://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/40695/236089/file/ARP_prlong_alerte_ArveAmont_2022-1325_221021.pdf

Aussi, cette situation ne semblant pas correspondre au fonctionnement des ASA (déversement des trop-pleins en milieu naturel), des demandes dérogatoires de cet arrêté-cadre sécheresse peuvent être adressées à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie (DDT) afin d'éviter que les réseaux ne gèlent. Ces dossiers de demande de dérogation sont à remplir par le gestionnaire du réseau (ASA) et disponibles en mairie.

ENQUÊTE PUBLIQUE du SM3A (Infolettre #13)

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) est une structure publique chargée de faciliter l'action des collectivités du bassin versant de l'Arve dans les domaines de la prévention des inondations, de la protection et de la restauration des milieux aquatiques et de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), il s'est engagé dans la mise en place de programmes d'entretien des cours d'eau. L'ensemble de ces plans prévoit une gestion équilibrée et globale des cours d'eau avec pour objectif principal une meilleure gestion du risque inondation. Pour réaliser ces entretiens, une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) est nécessaire et c'est à ce titre que le SM3A a sollicité les services de l'État afin de pouvoir exercer l'entretien des cours d'eau sur des terrains privés. Une enquête publique relative à cette DIG s'est déroulée du 11 avril au 14 mai ; un dossier consultable a été déposé à la Mairie des Houches (siège de l'enquête). Le dossier est également consultable sur : www.haute-savoie.gouv.fr Des observations peuvent être consignées sur les registres d'enquête déposés dans les Mairies des Houches et de Chamonix ; ou adressées par voie électronique à : pgvms-arve@mail.registre-numerique.fr ou https://www.registre-numerique.fr/pgvms-arve. Le commissaire-enquêteur a siégé en personne à Chamonix le 22 avril.

TOURBIÈRE de la CHAPELLE des MONTETS (Infolettre #20)

La tourbière de la Chapelle des Montets comprend une mosaïque d'habitats qui lui confère une richesse toute particulière. Ce site est remarquable par la présence d'une concentration d'habitats naturels sensibles et patrimoniaux et d'une flore rare et protégée. Il fait l'objet d'une dégradation par une colonisation lente d'une végétation arbustive (aulnes et saules) et arborée (épicéas, mélèzes, bouleaux). Le SM3A cherche à gérer de manière cohérente les zones humides de son territoire d'action, c'est pourquoi un entretien a eu lieu courant octobre, destiné à conserver les habitats naturels et les espèces patrimoniales présentes.

Cet entretien, est financièrement soutenu grâce au Contrat de Territoire des Espaces Naturels Sensibles Alluviaux conclu avec le Département de la Haute-Savoie.

©SM3A

Transport et stationnement

ENQUÊTE au TUNNEL des MONTETS (Infolettre #12)

La société Alyce devait réaliser une enquête de circulation par interview entre 7h et 22h lors d'une fermeture du Col des Montets à la fin de l'hiver dernier. Elle n'a pu être réalisée puisque le Col des Montets n'a pas été fermé.
Elle devait avoir lieu dans le sens entrant du tunnel du côté Montroc comme du côté Vallorcine au niveau des barrières. Le but de cette enquête, diligentée par la Préfecture de la Haute-Savoie (Arrêté n°DDT-2022-0300 du 8 février 2022), est d'interroger les usagers sur le motif, l'origine et la destination de leur déplacement. Cela n'entraînera pas de restrictions supplémentaires de circulation. Cette enquête fait suite à de nombreuses rencontres entre la Préfecture, le Conseil Départemental, les Communes de Chamonix et de Vallorcine afin de réaliser des adaptations et des modulations dans le but d'améliorer la circulation routière lorsque le Col des Montets est fermé.

Cette enquête a été effectuée les 17 et 18 janvier 2023 lors de la fermeture du col. La date n'était pas idéale dans la mesure où il s'agit d'une période de trafic longue distance plutôt faible et qu'elle ne permettra pas de mesurer l'impact des mesures prises pour informer les automobilistes via les PMV (Panneaux à Message Variable) situés très en amont de Vallorcine sur l'autoroute A40 et les autoroutes suisses de la vallée du Rhône.

MISE en PLACE de NOUVEAUX DISPOSITIFS aux PASSAGES à NIVEAUX (Infolettre #15)

Un nouveau dispositif de signalement en cas d'anomalie sur les passages à niveau est en cours d'installation.
Actuellement, dans le cadre de signalement d'anomalie sur un passage à niveau, des postes téléphoniques sont à disposition. Prochainement, ces postes seront supprimés et remplacés par des panneaux indiquant le numéro de téléphone à contacter ou le QR Code à scanner ainsi que la démarche à suivre pour déclarer un signalement.
De ce fait, ces panneaux sont volontairement cachés en attendant le changement d'installation. Ils seront accessibles et démasqués lors de leur mise en service, au premier trimestre 2023. Par conséquent, il est demandé aux riverains de laisser intact les protections des nouveaux panneaux.

Une NAVETTE pour le MOIS d'AOÛT (Infolettre #16)

A compter du lundi 25 juillet jusqu'au dimanche 28 août inclus, une navette a fonctionné entre la gare de Vallorcine et le chalet du Col des Montets avec des arrêts intermédiaires (Ferme de Vallorcine, carrefour du Morzay, carrefour des Biolles et parking du Buet). Faire signe au conducteur pour obtenir l'arrêt aux points d'arrêt intermédiaires. Il est prévu 5 allers-retours par jour. Des fiches horaires étaient disponibles à la mairie et à l'Office de tourisme de Vallorcine. Faites un geste pour l'environnement : pour vous déplacer dans la commune optez pour la navette et abandonnez la voiture ! https://www.montblancbus.transdev.com/wp-content/uploads/2022/07/Navette-des-Parkings-horaires.pdf

Durant cet hiver, le système de navette est à nouveau en place entre la gare de Vallorcine et celle du Buet. Les horaires sont également disponibles en mairie et à l'Office de Tourisme.
Pour l'été 2023, la navette reprend du service avec une desserte du Musée Vallorcin, la Maison de Barberine.

STATIONNEMENT (Infolettres #12, 15, 20)

Malgré la volonté de le mettre en route plus tôt, le stationnement payant a été effectif début mars.
Près de 600 véhicules ont été enregistrés en mairie. Afin d'en simplifier l'enregistrement et de faciliter le paiement (le cas échéant), le Conseil Municipal a choisi d'adhérer à une application : Garezvous. Ce site permet à tous les usagers du stationnement sur la commune (résidents, locataires de meublés, saisonniers, détenteurs de la carte Viacham, structures de professionnels…) de s'enregistrer et au besoin de régler en ligne (une facture sera retournée par mail). Il faut tout d'abord se connecter et créer son compte, puis le site permet à tous de s'inscrire en ligne en joignant les pièces justificatives nécessaires. Ainsi, tout ce qui concerne le stationnement pourra dorénavant se faire via le site Garezvous. Le compte est créé pour un an à partir de la date d'enregistrement.

Nous vous rappelons que le stationnement est gratuit pour tous les Vallorcins après s'être enregistré sur l'application ou être passé en mairie.
Au niveau de la signalétique, plusieurs panneaux ont à nouveau été commandés afin de rendre plus compréhensible et lisible pour tous les règles de stationnement.
Pour toute question relative au stationnement :
Constant Vadecaveye : gardechampetre@vallorcine.fr / 06 21 04 78 60

RÉAMÉNAGEMENT du PARKING du BUET (Infolettre #17)

©J. Vallas

Le projet dénommé « aménagement de la Porte d'entrée du Vallon de Bérard » qui consiste à améliorer l'accueil touristique sur le site du Buet, a vu sa première phase s'achever cet automne avec l'aménagement du parking et la transformation du local poubelles en abri bus.
La 2ème phase se déroulera en 2023 avec l'implantation de toilettes publiques et du foyer de ski de fond. Si la non imperméabilisation des sols est un sujet que veulent défendre les Élus, le goudronnage du parking s'est révélé nécessaire à la fois pour faciliter le déneigement mais aussi et surtout pour mettre en place un marquage au sol. En effet, nous avons constaté que de plus en plus d'automobilistes s'octroient une distance d'1,50m entre leur véhicule et celui du voisin, ce qui n'améliore en rien les capacités du parking.

PARKING du TACUL (Infolettre #18)

Après sollicitation de Dormio, afin d'améliorer l'espace environnant de la Résidence, des travaux sont en cours sur le parking du Tacul. Ils consistent à améliorer la voie communale tout en embellissant ses abords et la zone de stationnement. Si la commune est partie prenante de ces travaux, qui sont réalisés sur des terrains communaux, il est à souligner que la majorité de ces travaux sont financés par la résidence Dormio qui se voit ici grandement remerciée.

La neige et la voirie

DÉNEIGEMENT (Infolettre #20)

Habiter Vallorcine, c'est aussi cohabiter avec la neige ! Lors d'épisodes neigeux, les équipes de déneigement prennent leur service à 4h30 du matin pour rendre praticable la voirie. Afin de leur permettre d'accomplir leur mission, nous vous rappelons qu'il faut :
Libérer la chaussée de tout véhicule.
Laisser libres les emplacements de retournement des engins et de dégagement de la neige en dehors de la chaussée.
Ne pas obstruer une chaussée déneigée en déneigeant votre véhicule et votre accès privé. Respecter le caractère prioritaire des engins de déneigement.
Soutenons et remercions nos agents : Georges, Christophe, Dominique, Patrick et Anthony et ceux du conseil départemental, qui font leur maximum pour nous faciliter la circulation.

Pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'organisation du déneigement, le DOVH (Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale) est consultable en mairie ou sur internet :
https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/document_d_organisation_de_la_viabilite_hivernale_dovh.pdf

©S. Ancey

NOUVELLE DSP TRANSPORT

La délégation de service publique des transports routiers de la vallée - Mont Blanc Bus - exploitée actuellement par Transdev arrive à échéance au printemps 2023. Son renouvellement fait l'objet d'un appel d'offres en cours actuellement. C'est l'occasion de réexaminer l'offre actuelle en vue de l'améliorer. Pour Vallorcine, a été demandée une amélioration de l'offre relative aux retours reçus lors des ateliers participatifs.
Le nouveau délégataire devrait être désigné d'ici la fin du printemps 2023.

Nous espérons que l'augmentation de l'offre de transport public sera en corrélation avec une augmentation de sa fréquentation sans quoi ces services ne perdureront certainement pas.

CIRCULATION en PÉRIODE HIVERNALE

Il ne vous aura pas échappé que vivre à Vallorcine peut-être rendu difficile en période de fort enneigement. Qu'il s'agisse du déneigement, de la fermeture du Col des Montets et des passages dans le tunnel impacté par un trafic international non maîtrisé, tout est mis en oeuvre pour améliorer d'année en année ces conditions.
Par ailleurs, il est indispensable de rappeler que le bon fonctionnement de la voirie dépend aussi du bon comportement de chacun.
L'utilisation du train ou le report de déplacements non urgents à une date ultérieure font aussi partie des plaisirs cachés de vivre à Vallorcine.
Pour rappel, le tunnel des Montets est dimensionné pour un trafic local : plus l'information circulera quant à ses horaires de passage, moins il sera disponible pour la population locale.

©S. Ancey

Enfance, éducation

Du CHANGEMENT à l'ÉCOLE (Infolettre #17)

Une grande partie de l'équipe reste inchangée : Katia Bel, directrice ; Véronique Moniot, ATSEM (Agent technique Spécialisé en École Maternelle) ; Claire Bouët, directrice du périscolaire avec Julie Angiboust pour l'aider dans ses fonctions ; Cécile Berguerand, chargée de l'entretien des locaux. C'est dans la classe des grands (du CE1 au CM2) que l'école accueille 2 nouveaux enseignants : Émilie Escobar et Pierre Bars (le lundi). Merci à Romuald de Paepe pour son investissement auprès des enfants et des familles durant la précédente année scolaire et bienvenue à Émilie et Pierre !

© J. Angiboust

COMITÉ CONSULTATIF EXTRA-COMMUNAL pour les AFFAIRES SCOLAIRES

Le 29 novembre, le comité s'est une nouvelle fois réuni. Cela aura été l'occasion de dresser un bilan positif des activités effectuées par les élèves sur le temps périscolaire (les mardis et vendredis) et encadrées par Claire Bouët et Julie Angiboust.

Les tracés à la peinture au sol pour s'entraîner à rouler en vélo n'ayant pu se faire l'an passé, elles devraient avoir lieu au printemps, en fonction de la météo.

Partenariat Mairie - Lycée professionnel CTMB

INSTALLATION des ABRIS pour les HORODATEURS et les BORNES INCENDIE (Infolettre #19)

Le 20 octobre, deux abris en bois pour les horodateurs ont été installés sur la commune : l'un sur la place de la Gare et l'autre sur le parking du Tacul ; ainsi que deux abris de bornes incendie (un au niveau de Skirock : l'ancien abri ayant été déplacé aux Mayens ; et un autre vers les garages communaux). Conçus et réalisés par les élèves du CTMB (Centre Technique du Mont-Blanc), ils ont été installés par les lycéens accompagnés de leur enseignant et du directeur de l'établissement avec l'aide des employés communaux. S'en est suivi un repas offert par la Mairie au Pôle Culturel où lycéens, enseignants, chauffeurs, agents communaux et élus ont pu échanger sur cette opération.

L'ensemble des parties prenantes de ce partenariat étant grandement satisfait de cette collaboration, les élèves devraient offrir au village des panneaux d'affichage dans le même esprit. Pour ce projet, la commune porte l'acquisition des matières premières ainsi que le transport et l'accueil des élèves, qui eux conçoivent et réalisent les ouvrages dans le cadre de leurs études.

©F. Coutagne

©F. Coutagne

Ci-dessous le projet retenu pour les panneaux d'affichage :

©CTMB

Culture et patrimoine

REVUE NATURE et PATRIMOINE (Infolettre #13)

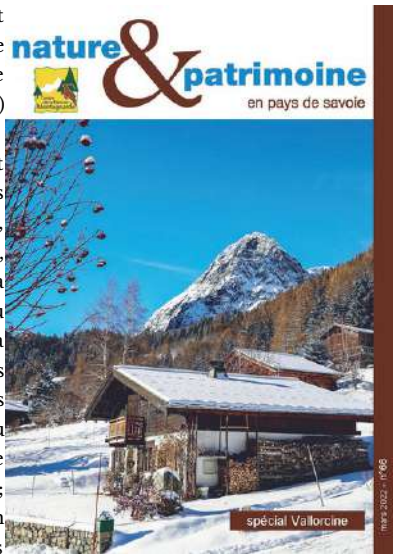

La dernière revue Nature et Patrimoine est publiée par le Centre de la Nature Montagnarde (CNM) (http://www.centrenaturemontagnarde.org) et est entièrement écrite par des Vallorcins scientifiques, historiens, géographes, sociologues ou curieux de la vallée qu'ils habitent. Au sommaire : les Walser de la Valorsine ; Mazots, greniers et raccards : les dépendances agricoles de Vallorcine au XVIIIe siècle ; l'église de Vallorcine et sa restauration ; la réserve naturelle du vallon de Bérard ; les forêts matures de Vallorcine ; quand le climat décide de l'histoire ; le retour du loup dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ; le dossier principal « la beauté de l'indisponible » est le regard lucide et étonné d'une Québécoise-Vallorcinne sur notre vallée. Il est possible de se procurer gracieusement la revue (une par famille) à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez une autre façon de connaître notre village.

Une RADIO ÉPHÉMÈRE à VALLORCINE 90.7 FM! (Infolettres #14, #16)

La Radio des Ours est un média de proximité, proposé par Globule Radio, avec le soutien du Comité des Fêtes de Vallorcine, de La Nuit des Ours et de l'Office de Tourisme de la Vallée du Trient. Durant tout l'été, sur le 90.7 FM, elle a émis dans toute la «Vallée des Ours», et dans la Vallée du Trient. La Radio des Ours, c'est le premier média de proximité de l'histoire de Vallorcine. Ce programme donne la parole aux Vallorcins avec des émissions en live sur différents sites de la commune ; elle relaye également les évènements culturels, festifs ainsi que les offres de loisirs proposées tout au long de l'été. La Radio des Ours, c'est aussi un média participatif pour amener les habitants de ce territoire, au travers d'ateliers radios et d'appels à contributions à se saisir de cette opportunité pour diffuser du contenu créatif et, pourquoi pas, les initier à la pratique de la radio et du journalisme. Les enfants entre 10 et 15 ans, ont pu participer à cette expérience et apprendre comment fonctionne ce média, du journalisme à la technique, de l'animation aux reportages sur le terrain, sans oublier internet et les réseaux sociaux.
Tous les «replays» des émissions et chroniques seront disponibles ici : https://nuit-des-ours.com/2022/la-radio-des-ours.

Fort de son succès, la Radio des Ours devrait émettre à nouveau cet été 2023. La période d'emission sera fonction du budget disponible. Pour rappel, cette radio est portée par le Comité des fêtes de Vallorcine et Globule radio.

MAISON de BARBERINE (Infolettre #14)

L'exposition de cet été s'intitulait : « Les Vallorcins et leur église, 750 ans d'histoire de la vallée ».
Le musée appartient dorénavant à la Communauté de communes. Un inventaire des objets est en cours d'élaboration. Il est important de signaler si vous possédez des objets figurant au musée, soit pour les récupérer selon votre souhait, soit pour valider le don en précisant l'origine afin de conserver le rayonnement culturel de notre musée.
Contact : maison.barberine@gmail.com 06 51 07 84 04.

©D. Ancey

CONCERT du FESTIVAL BAROQUE du 13 JUILLET (Infolettre #16)

Cette programmation de concert avait été fixée il y a un an et c'est sur les chapeaux de roues que nous avons pu ouvrir l'église pour cette occasion. Un grand merci à Marie-Marthe, Joëlle, Maryse, Dominique, Olivier, Jean-Marc et Gilbert pour le nettoyage et cirage des bancs. C'est avec un plaisir inavouable que nous avons pu voir les spectateurs éblouis en rentrant dans l'église. Différentes finitions sont encore nécessaires pour la rendre aux Vallorcins, au culte, aux concerts éventuels et aux visiteurs de passage mais c'est BIENTÔT !

©D. Ancey

©D. Ancey

COSMOJAZZ à l'ALPAGE de LORIAZ (Infolettre #16)

Samedi 30 juillet, dans le cadre du Cosmojazz, plusieurs centaines de randonneurs mélomanes s'étaient donnés rendez-vous à Loriaz pour écouter un concert dans ce cadre exceptionnel.

© J. Vallas

RENCONTRES WALSER à ORNAVASSO (Infolettre #19)

D'Autriche, Suisse, Liechtenstein, Italie et France ont convergé 1500 danseurs et musiciens vers Ornavasso les 1er et 2 octobre pour les Walsertreffen. Vallorcine était représenté par les Tri Cor Ethyl'n, seuls cors des Alpes de ce rassemblement, appréciés et applaudis chaleureusement. L'AG trisannuelle s'est déroulée à cette occasion et a consolidé les liens de toutes les communautés.

©D. Ancey

La FÉTA D'OU (Infolettre #8)

Après deux années sans festivités ni rassemblement, le Comité des fêtes, l'Amicale des pompiers et l'association de pêche de Vallorcine organisent à nouveau la Féta d'Ou (https://www.vallorcine.fr/Feta-d-Ou). Rendez-vous est donné autour d'un déjeuner et des stands des artisans du marché. Pour clore cette journée, une photo réunissant tous les Vallorcins d'ici et d'ailleurs a été organisée à 19h près de l'église, comme en 2014.

100 ANS des ÉCURIES de LORIAZ (Infolettres #18, #19)

Le premier document mentionnant l'alpage de « l'Heaut Réal » date de 1439. Le premier alpage fut implanté au Plan de l'Au, et c'est en 1615 que les écuries sont transférées sur le site actuel. En 1761, on bâtit en bois, en 18 jours, dix bâtiments de douze places chacun.

En 1922, la reconstruction de la chavanne et des écuries en pierres jointoyées obtiendra une prime au concours d'alpage de 1923. Afin de fêter les 100 ans de ce chantier, Benjamin Bottolier, gardien du refuge, a proposé à tous les Vallorcins de se rendre à pied jusqu'aux écuries le dimanche 16 octobre à partir de 11h et de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Nous tenons à le remercier ainsi que son équipe à l'initiative de l'organisation de cette belle journée commémorative. Outre le siècle passé de cette rénovation, ce sont 100 ans de coopération villageoise qui étaient mis en avant : des anciens alpagistes, des anciens gardiens, des accompagnateurs en moyenne montagne, etc. tous étaient rassemblés pour passer un moment festif et convivial. À remercier l'ensemble des « chauffeurs » qui ont permis aux Aînés de partager ce moment historique.

INSTALLATION du « POINTU » (Infolettre #19)

© J. Vallas

L'Établissement du Mont-Blanc (EMB), gestionnaire de la voie ferrée entre Le Fayet et Vallorcine, a souhaité nettoyer de ses vieux engins obsolètes leur dépôt situé au Fayet. Plusieurs discussions ont eu lieu entre la Commune et l'EMB afin de rapatrier à Vallorcine « le Pointu ». Conçu en 1906 comme un chasse-neige autonome, il a ensuite été modifié pour être poussé par les automotrices en 1969-19.70.

Utilisé jusque dans les années 1990, il s'agit de l'unique pièce rescapée de la ligne d'origine. Nous remercions l'EMB qui a pris entièrement à sa charge les frais pour rapatrier le Pointu du Fayet jusqu'à Vallorcine et pour son installation derrière le bâtiment « Les Posettes ». Nous espérons prochainement pouvoir restaurer cet engin à travers la connaissance de certains cheminots et une souscription à la fondation du patrimoine. S'en suivra l'installation d'un panneau explicatif.

Pour plus d'informations : https://train-mont-blanc.fr/materiel/chasseneige/

Prochainement, une souscription à la fondation du Patrimoine sera lancée afin de trouver les financements nécessaires à la restauration du Pointu.

©A. Penin

L'église

INAUGURATION de l'ÉGLISE

L'inauguration de l'église de Vallorcine a eu lieu dimanche 15 janvier, 14 années après la décision de sa restauration et 6 années de fermeture pour les travaux. Voici un déroulé de cette journée :

À 9 h01 et 9h05 les trains provenant de Chamonix et Martigny arrivent à la gare internationale de Vallorcine. Michel, Séverin et Dominique attendent les choristes afin de les acheminer à l'église pour une répétition ultime et les autorités, donateurs des souscriptions, paroissiens, enthousiastes de l'église jusqu'au pôle culturel prendre un café bienfaiteur par ce temps pluvieux, préparé par François, Audrey et Gérard.
À 10h40, la navette emmène quelques-uns vers l'église, les autres d'un pas décidé affrontent la bourrasque.
À 10h, les élus de la République détaillent la genèse et le déroulé du chantier, remercient vivement les donateurs des 2 souscriptions de la Fondation du patrimoine, le conseil général, l'Etat, la Région, le Diocèse, et expliquent les raisons de prendre soin d'un patrimoine datant d'un ¾ de millénaire, reconstruit en 1756, auquel les Vallorcins ont grandement participé.
À 10h 25 Le maire remet les clefs de l'église au Clergé, Mgr Yves Le Saux. Depuis la tribune, pour magnifier cette remise, l'Echo du Buet joue non pas « la Marseillaise » mais « les Allobroges » cher aux Vallorcins savoyards. Georges Burnet sonne les cloches à la volée.

À 10h30 Mgr Le Saux, évêque d'Annecy, célèbre la messe de bénédiction avec Mgr Jean Scarcella Père abbé de St Maurice, le Père Georges Vigliano curé de la paroisse st Bernard du Mont Blanc, le Chanoine Jean-Pierre Liaudat desservant de Vallorcine et le Père François-Emmanuel Rosaz, Vallorcin d'ailleurs. L'homélie de Mgr Le Saux interpelle par sa question ouverte et accueillante : « C'est quoi être chrétien ? ». L'élégance, la sobriété, la beauté de l'église rehaussées par les organistes et les choristes émeuvent l'assemblée. A la fin de la messe Marie-Jeanne Praz conseille les choristes de garder leurs partitions pour la réouverture de Notre Dame de Paris !
À 12h30, le conseil municipal convie des anciens élus, des conseillers généraux, des élus de la CC, le clergé, des membres de la paroisse, l'architecte et les entreprises à un repas convivial à l'Ours Bleu.
À 14h30 Mgr Le Saux bénit l'orgue. Olivier Dunand après un historique de cet instrument interprète des différents thèmes de joies et de peines ponctués par des prières.
Ensuite Michel Boiron, chargé de l'éclairage de l'église, appelle un à un l'architecte et les entreprises et artisans présents. Les applaudissements révèlent la gratitude pour le travail accompli.

À 16h, Maryvonne, Marie-Marthe et Madeleine accueillent tous ces pèlerins et visiteurs d'un jour autour d'un vin chaud et de friandises au Pôle Culturel pour découvrir l'exposition concoctée par la Maison de Barberine et Valorsnà sur la vie religieuse de Vallorcine depuis le XVIIIe siècle et la restauration de l'église.
À 17 h30 trois chanteurs de Gospel accompagnés d'un pianiste enflamment l'église pour clore cette journée inoubliable.

180 ans après le 15 janvier 1843, date d'une énorme avalanche ayant décapité le clocher, l'église demeure un phare spirituel et culturel.

©N. Dufour

©N. Dufour

©N. Dufour

©N. Dufour

Domaine skiable de La Poya

DOMAINE SKIABLE de LA POYA (Infolettre #13)

La saison s'est terminée le 31 mars 2022 pour le domaine de La Poya. Malgré l'imposition du pass sanitaire pour les employés qui a rendu l'équipe incomplète, malgré les absences dues au COVID, malgré un enneigement pas toujours optimal, c'est grâce à l'engagement de tous les employés et aux aides extérieures (renforts de février et soutien du service nordique) que les skieurs ont pu être accueillis dans de belles conditions jusqu'à la fermeture.

De nombreux retours nous sont parvenus quant à la qualité du damage et la disponibilité des employés, tant pour les cours de ski que pour les compétitions des jeunes du coin. Grâce à une gestion réfléchie et adaptée du chef d'exploitation et du directeur, l'équilibre budgétaire de la régie d'exploitation du domaine a été atteint, exonérant le budget général d'une subvention d'équilibre.

©R.Rousset

ENTRETIEN du DOMAINE SKIABLE de LA POYA (Infolettres #14, #18, #19)

Le dimanche 5 juin 2022 à 9h00 a eu lieu sur le domaine skiable de la Poya une journée d'entretien comprenant curage des ruisseaux et nettoyage des zones humides afin de faciliter le travail de damage hivernal notamment pour faire face aux hivers peu enneigés que nous connaissons. Aussi, en coopération avec l'ESF de Vallorcine et en accord avec l'AFP, nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté qui souhaitent apporter leur aide dans cette démarche. Un casse-croûte a été offert par la commune à cette occasion. Votre matériel a été le bienvenu et nous vous remercions pour votre participation. Programmée le samedi 8 octobre, la traditionnelle corvée automnale de la Poya a finalement eu lieu le samedi 22 octobre. Les participants ont apporté leurs outils d'élagage et leur bonne humeur !

La commune quant à elle, s'est à nouveau chargée du casse-croûte.

Merci aux participants ! Une autre corvée d'entretien et de nettoyage aura lieu au printemps.

SÉMINAIRE à LA POYA (Infolettre #18)

Certains d'entre-vous l'ont constaté avec fracas, un séminaire regroupant 900 personnes a été organisé à La Poya le 17 septembre. Si, en accord avec les habitants environnants, la commune a autorisé cet évènement sous forme de test, nous avons tous pu constater que son impact était bien plus grand que prévu. Par conséquent, les Élus sont unanimes sur le fait qu'un évènement de cette ampleur ne se renouvellera pas : le site ne s'y prête pas.

DOMAINE SKIABLE de LA POYA (Infolettre #19)

Pour cette nouvelle saison hivernale, toute l'équipe était prête pour l'ouverture du domaine. Cette année, c'est à nouveau David Guillot qui est chef d'exploitation pour sa 3ème saison, toujours au côté d'Olivier Drouillon (chef des pistes / pisteur) accompagné de Youri Spitzer (pisteur), de Kathyna Laval (responsable communication / exploitation), de Joël Buliani et Alain Allano (à l'exploitation des téléskis), de Damien Aubry (à la caisse) et de Maud Launay Corneloup au snack.

Nous avons réfléchi à la pertinence de continuer les nocturnes, les soirs des vacances de Noël et de février aux vues de la situation actuelle liée à l'énergie. Au vu des années passées, ces nocturnes sont un véritable succès : elles permettent de réunir vacanciers et Vallorcins durant un moment convivial. De plus, cette année, l'Office du Tourisme organisera une animation aux pieds des pistes à chacune d'entre-elles. Par chance, La Poya bénéficie d'un contrat d'énergie pluriannuel avec un prix plafonné : la facture énergétique augmentera donc modérément, ce qui ne nous empêchera pas, lors des journées à peu d'affluence, de n'ouvrir qu'un seul téléski.

©Valleedutrient.ch

Pour découvrir les animations mises en place les soirs des nocturnes, renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme de Vallorcine.

La saison 2023 était pourtant bien lancée avec une première chute de neige début décembre mais la pluie est arrivée et nous a contraint à fermer le domaine qui n'était plus qu'une prairie…

Ce manque de neige pour la période de Noël est maintenant régulier, la pertinence d'un enneigement artificiel n'est pas certain, considérant les températures qui ont pu être enregistrées en ce mois de décembre ainsi que la capacité d'approvisionnement en eau.

La commune se questionne donc sur une offre d'activité(s) qui ne nécessite pas de neige et qui pourrait satisfaire touristes et locaux, ceci dans le but de garder Vallorcine attractif et que les entreprises liées au tourisme (résidences, hôtels, restaurants et commerces…) ne soient pas déficitaires sur cette période de fêtes.

Sports et loisirs

MUR de GRIMPE sur le BARRAGE d'ÉMOSSON (Infolettre #15)

Dans les années 2000, quatre guides de la Vallée du Trient ont conçu et réalisé cette structure d'escalade sur le parement aval du barrage d'Emosson. Fermée pendant plus de 20 ans, Pures EMOSSiONs a remis aux normes et réouvert cette voie magnifique pour le plus grand plaisir des grimpeurs confirmés qui tenteront l'aventure. Les 150 mètres de hauteur du Barrage à l'aplomb avec un dévers de 15 mètres font l'originalité de ce tracé aérien. Cette voie étant très technique, son accès est réglementé. Renseignez-vous auprès de Pures ÉMOSSIONs : https://www.pures-emossions.ch/fr/mur-de-grimpe-sur-le-barrage-d-emosson-fp48421

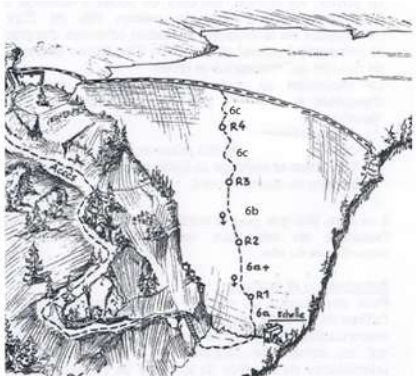

©Pures ÉMOSSIONs

NOUVELLES PISTES de DESCENTE de VTT (Infolettre #16)

Deux nouveaux itinéraires de VTT de descente et enduro vous sont proposés à Vallorcine : la piste rouge "La Louve" (itinéraire sur https://www.valleedutrient.ch/fr/la-louve-vtt-de-descente-fp48543) et la piste noire "La Grande Ourse" (itinéraire sur https://www.valleedutrient.ch/fr/la-grande-ourse-vtt-de-descente-fp48544).

©Vallée du Trient

VIA FERRATA

La via ferrata prévue pour compléter les aménagements touristiques dans le secteur de la cascade de Bérard est en cours de réalisation et sera ouverte au public l'été 2023. L'équipement sera de difficulté moyenne et sera parcourable en 1 heure environ.

Cette via ferrata sera en accès libre et gratuit sous la propre responsabilité des utilisateurs qui devront s'assurer qu'ils maîtrisent les compétences requises et disposent du matériel nécessaire.

Cet équipement viendra compléter les aménagements touristiques du secteur avec la Grotte à Farinet et le site de la cascade de glace. Il restera à transférer en rive droite de l'Eau de Bérard la buvette actuelle pour terminer l'aménagement souhaité du secteur.

CASCADE de GLACE (Infolettre #20)

La commune de Vallorcine a la joie d'accueillir sur son territoire une cascade de glace artificielle qui fait le plaisir de nombre d'utilisateurs. Cette cascade est la résultante d'un investissement sans faille de quelques guides de la Compagnie des Guides de Chamonix. Fort d'un soutien technique et financier de la CCVCMB, des aménagements ont été entrepris par l'entreprise ETARF afin d'améliorer le fonctionnement de la cascade. Une convention est en cours de signature entre la commune et la Compagnie des Guides de Chamonix pour pérenniser cet ouvrage et son fonctionnement.

Pour les usagers, des règles claires de participation financière et de créneaux horaires ont été définis ; la Compagnie des Guides de Chamonix communiquera prochainement à la page dédiée à la réservation et au règlement de la participation financière.

©L. Laurent

Les AMANTS du BARRAGE (Infolettre #18)

Inauguré durant l'été, le parcours des Amants du barrage consiste en un « balisage artistique destiné aux promeneurs, aux curieux, aux amoureux de la nature, aux amateurs d'art, aux buveurs d'eau, aux sceptiques, aux enfants et aux adultes, aux bâtisseurs et aux rêveurs », réalisé par l'artiste Alain Monney pour la commune de Finhaut. https://www.valleedutrient.ch/fr/les-amants-du-barrage-fp48521

©Rhonefm.ch

Tri et déchets

BOÎTE pour le RECYCLAGE des MASQUES CHIRURGICAUX (Infolettre #12)

Une nouvelle filière se crée autour du réemploi du polypropylène en fibre textile (Dynalen®) permettant la fabrication de vêtements de sport. Pour tester ce dispositif, 12 boîtes sont installées sur le territoire intercommunal dont l'une à la mairie de Vallorcine. Ainsi, cette expérimentation permet à la fois de donner une seconde vie à cette grande masse de déchets, actuellement incinérée, et de soutenir la création d'une nouvelle filière dans l'Ain de matière recyclée pour les articles de sports de plein air.

MOBILIER URBAIN (Infolettre #12)

Afin de réaliser des économies, ce sont les employés communaux qui ont proposé de réaliser eux-mêmes des poubelles au lieu de les commander. Elles ont été mises en place à proximité des horodateurs déjà installés.

La commune a fait l'acquisition d'une machine à bois (combi) qui devrait faciliter la tâche des employés communaux pour réaliser ce genre de mobilier.

©A. Claret

DÉCHETTERIE MOBILE (Infolettres #15, #18)

Jeudi 16 juin et mardi 11 octobre de 10h à 17h, une déchetterie mobile a été installée près du parking de la gare SNCF pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants.

Une occasion à ne pas manquer pour éliminer nos déchets volumineux pour lesquels il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les déchetteries de la vallée et surtout de pouvoir les valoriser. Nous profitons de cette information pour vous rappeler que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas » ; bien trier ses déchets, c'est augmenter le recyclage, diminuer l'incinération et améliorer la qualité de notre air. Important : vous devez pré-trier vos déchets avant de vous présenter à la déchetterie mobile : encombrants, ferrailles, déchets végétaux, bois, cartons. Sont interdits : les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les déchets d'activité de soins, les déchets d'activité professionnelle, les matières en état de décomposition ou de combustion lente, les pièces automobiles.

MODIFICATION des CONSIGNES de TRI

À partir du 1er janvier 2023, les consignes de tri ont changé sur le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc. Bonne nouvelle : elles sont désormais généralisées au niveau national.

Le message se simplifie : trions tous les emballages et papiers dans le bac jaune! Les nouveautés portent sur les emballages plastiques et petits emballages métalliques : tous se trient désormais !

Pour faire le bon geste de tri, une seule question à se poser : "est-ce un emballage ?"

Un emballage permet de contenir un produit ; de faciliter son transport ou sa mise en rayon.

Les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de les vider et de les jeter séparés les uns des autres sans les mettre en sac.

Attention, un objet en plastique tel qu'un cintre ou une brosse à dents n'est pas un emballage.

Les déchets à déposer dans la poubelle grise sont moins nombreux : les ordures ménagères seront moins volumineuses.

Pas de changement du côté du conteneur vert : vous pouvez jeter tous les emballages en verre.

Pour plus d'infos : www.sitomvalleesmontblanc.fr rubrique Trier

POLLUTION de la STATION d'ÉPURATION (Infolettre #17)

Durant l'été, la station d'épuration de Vallorcine a dû faire face à des flux de charges polluantes inhabituelles (jusqu'à 8 fois la concentration admissible !!). Ceci a entrainé des dysfonctionnements dans le système épuratoire et affecté le rendement de la station. L'exploitant a cependant pu gérer ces flux hors normes et assurer une qualité d'eau conforme en sortie de station. Des études sont en cours pour déterminer l'origine des charges élevées. Toutefois, il est bon de rappeler les règles en termes de rejet. La station est prévue pour traiter les effluents exclusivement d'origine domestique ou urbaine, ce n'est pas une station prévue pour les effluents de type industriel ou agricole. La station n'est pas non plus à même de traiter des quantités importantes de matières solides comme les tampons hygiéniques, rouleaux de papiers WC, lingettes, etc...

Enfin, elle n'est pas non plus un moyen de vidanger une fosse septique dans le réseau.

La station d'épuration de Vallorcine est vieillissante et surtout sous dimensionnée aujourd'hui par rapport à ce qui était prévu lors de sa mise en service. Elle fonctionne sous un règlement dérogatoire qui nécessite des frais d'exploitations importants. La régie des eaux et la commune travaillent avec un cabinet conseil pour son remplacement. Des études de faisabilités sont en cours et tous les scénarii sont envisagés et doivent prendre en compte les évolutions démographiques probables.

©F. Coutagne

Élections / Cérémonies

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES et LÉGISLATIVES (Infolettres #12, #13)

Au cours de l'année 2022 ont lieu 2 élections :
- Les élections présidentielles les 10 et 24 avril.
- Les élections législatives les 12 et 19 juin.

Pour s'inscrire sur les listes électorales : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Notons une bonne participation aux élections présidentielles au regard des chiffres nationaux, malgré le fait que tous les candidats du 1er tour n'aient pas apposé leurs affiches…

Voici les taux de participation aux élections 2022 :
Législatives : 52,25% au 1er tour et 47,86% au 2ème tour avec un taux élevé de votes blancs : 14,29%.
Présidentielles : 82,58% au 1er tour et 80,23% au 2ème tour avec, là aussi, un taux élevé de votes blancs : 13,38%.

Les prochaines élections seront les élections sénatoriales en 2023. Cependant, les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux.
Les citoyens français seront appelés aux urnes en 2024 pour les élections européennes.

CÉRÉMONIE de COMMÉMORATION du 8 MAI 1945 (Infolettre #14)

Comme chaque année, militaires, officiels et anciens combattants ont ravivé le souvenir de la fin de cette période sombre que fut la seconde guerre mondiale. Dans un contexte géopolitique que nous n'avions pas connu depuis longtemps, il est d'importance de se rassembler autour d'une paix aujourd'hui fragilisée en Europe.

©D. Ancey

CÉRÉMONIES des 10 et 11 NOVEMBRE (Infolettre #20)

©F. Coutagne

Jeudi 10 novembre à 7h au monument aux morts de Vallorcine, des membres de l'EMHM (École Militaire de Haute Montagne) de Chamonix se sont lancés à pied en direction d'Annecy pour célébrer les Hauts-Savoyards morts pour France.
Vendredi 11 novembre, c'est au son de l'Écho du Buet que les Vallorcins morts pour la France ont été honorés et une nouvelle fois remerciés pour la paix retrouvée.

CÉRÉMONIE des VOEUX du MAIRE et de son CONSEIL

La cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil s'est déroulée le samedi 14 janvier.
Au cours de cette évènement convivial, les nouveaux arrivants à Vallorcine ont été mis à l'honneur ainsi que Simone, qui a fêté ses 100 ans le 26 décembre.

©D. Ancey

Nous remercions les musiciens de l'Écho du Buet qui, par leur présence ont contribué à l'ambiance festive et chaleureuse de ce moment.

©A. Penin

PROJETS COMMUNAUX 2023

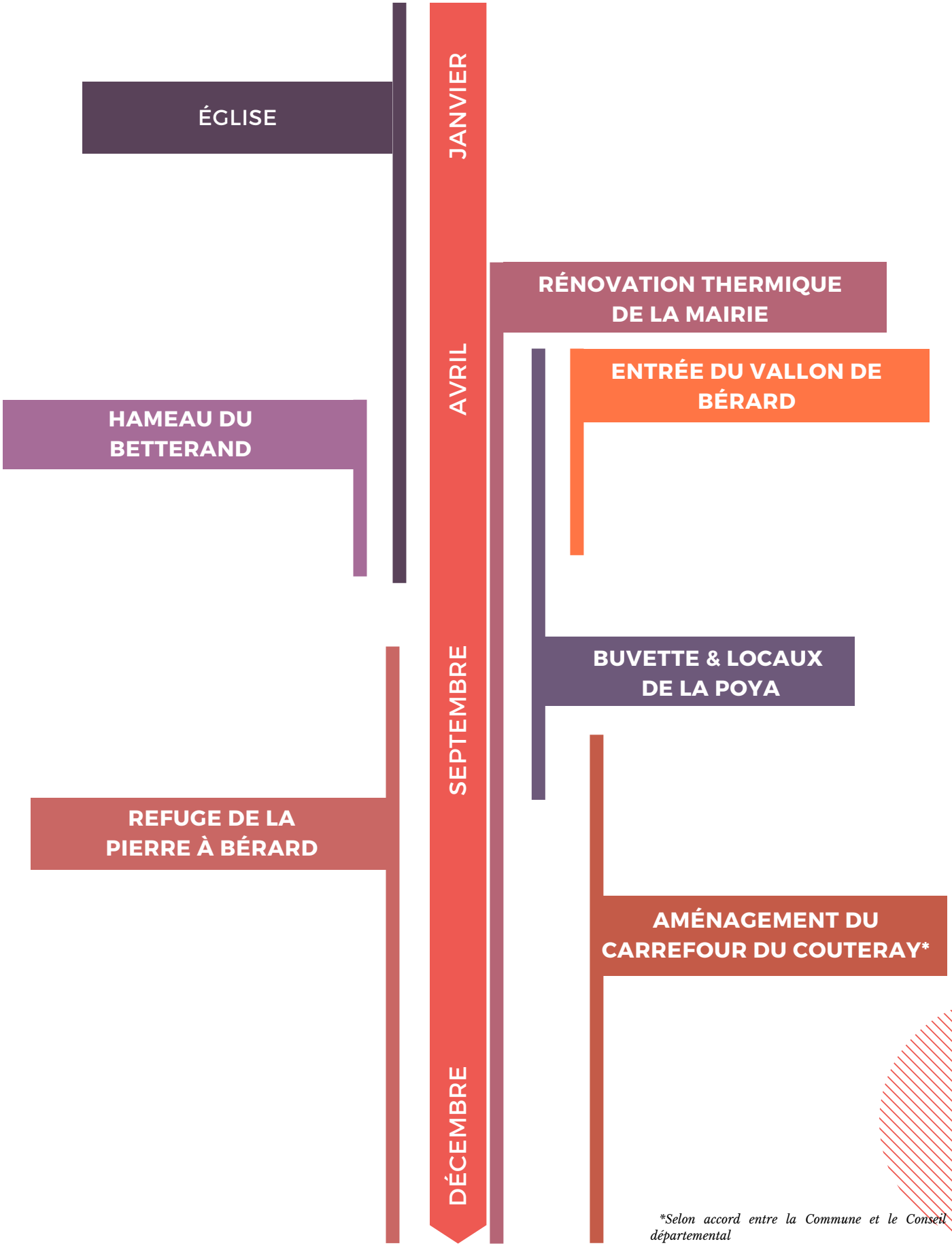

**Selon accord entre la Commune et le Conseil départemental*

Nous avons choisi de vous présenter l'état d'avancement des principaux projets de l'année à venir ; certains d'entre-eux étaient envisagés en 2022, mais il n'est pas toujours facile pour les élus et les agents de réaliser les objectifs dans un contexte administratif toujours plus complexe : marchés publics, trésorerie, disponibilités des entreprises, conditions météorologiques...

Sécuriser les cheminements piétons depuis les hameaux en direction de la gare du Buet

Les projets n'allant pas toujours à la vitesse souhaitée, la sécurisation du carrefour du Couteray accompagnée de la création d'un cheminement sécurisé entre le Couteray et la gare du Buet ainsi que la mise en place de plateaux surélevés au niveau du Buet devraient voir le jour cet automne, ou au printemps prochain.

Si la commune à inscrit dans son budget la première tranche du chantier consistant à la création d'un mur de soutènement sous le Crétet sud, ce dossier doit encore être abordé avec le Conseil Départemental pour avis technique et répartition financière entre les deux collectivités, ces travaux concernant la voirie départementale en dehors de la zone d'agglomération.

Mise en conformité de l'accès au hameau du Betterand

La première tranche de travaux ayant débuté à l'automne dernier, la deuxième et dernière tranche devrait commencer début avril.

Ces travaux consisteront à la mise en place des réseaux humides (eau et assainissement) et secs (téléphone, électricité et fibre), ainsi que la remise en état des murs aval en pierre et la pose d'un revêtement drainant non bitumineux. Restera à renforcer le mur aval et tirer l'eau potable à la maison située en aval le long de la route départementale 1506.

Ces travaux devraient être terminés pour la saison estivale...

Rénovation thermique de la Mairie

Nous aurions aimé rénover la Mairie dans son ensemble, mais les coûts exorbitants des travaux constatés en 2022 ne nous permettent pas, en cohérence avec les capacités budgétaires de la commune, de réaliser les aménagements intérieurs.

Toutefois, le Conseil Municipal a voulu réaliser dès cette année la rénovation thermique de la Mairie, principalement pour faire diminuer les factures d'énergie que ce bâtiment construit en 1910 nous incombe.

Ces travaux sont prévus en totalité sur l'exercice 2023, et permettront à la Mairie de devenir un bâtiment exemplaire en matière de rénovation énergétique ; il comprendra outre le développement d'un réseau de chaleur interne branché sur le réseau de la chaufferie, d'installer une VMC, une isolation extérieure, et rendre son accessibilité conforme aux normes en vigueur.

Amélioration du bâti de la Poya

La commune a souhaité, en réponse aux demandes de l'équipe de la Poya, mettre au budget une somme permettant d'améliorer les conditions de travail des employés de la Poya.

Principalement orientés vers l'amélioration de l'intérieur de la buvette, ces travaux non-marginaux devraient être effectués par un employé communal spécialement identifié pour les réaliser. Ils seront réalisés durant la période de fermeture du domaine et devraient être terminés pour l'automne. Ces travaux permettront, si ce n'est d'améliorer les conditions de travail des employés, de pérenniser l'activité présente sur le site (accueil, buvette, secours sur piste) afin d'en améliorer l'équilibre économique.

Fin de la rénovation de l'église / Mise en valeur du hameau du Clos

Si nous estimions possible de terminer la rénovation de l'église en 2022, ce vœu pieux n'a pu se dérouler comme souhaité, les travaux ayant été rallongés par la non-disponibilité de certaines entreprises et la durée de mise en œuvre des travaux de finition. Cette fois, la commune devrait terminer ce chantier dès le printemps... Il reste dans l'enveloppe prévisionnelle à régler l'équivalent de 91 126,20 € HT de travaux, en respect à l'enveloppe prévisionnelle de 1 113 000 € HT de travaux subventionnés à hauteur de 80 % ! Ce chantier d'envergure pour la commune aura apporté une nouvelle vie à ce bâtiment qui est déjà reconnu par beaucoup comme un bâtiment exceptionnel, en témoigne les nombreux retours extérieurs au village, ainsi que l'affluence des visiteurs.

Dans l'objectif de terminer ce chantier, une somme budgétaire a été identifiée cette année pour améliorer les abords du bâtiment.

La commune, après avoir considéré les avantages et inconvénients, se renseignera pour faire classer l'ensemble architectural du Clos en englobant le cimetière, le presbytère, l'église et la turne. Les prochains travaux de cet ensemble concerneront la remise en état du cimetière (murs et portail) ainsi que la rénovation et le possible rallongement de la turne sur la partie aval (côté Mollard) estimés à quelques 250 000 €, conséquence du dernier PPR...

Mise en valeur de la porte d'entrée du vallon de Bérard

Cette opération consistant à améliorer l'accueil touristique sur le site du Buet devrait toucher à sa fin ce printemps avec les derniers travaux à réaliser sur l'ancien local poubelle du Buet. Ils permettront d'aménager un arrêt de bus où nos visiteurs trouveront de nombreuses informations nécessaires à leur passage dans le coin.

Ce projet est en parfaite complémentarité avec le projet de foyer de ski de fond qui prendra place prochainement sur le site (descriptif plus loin).

Rénovation du Refuge de la Pierre à Bérard

Les années passent et le refuge de Bérard a pris de l'âge, et s'est « usé »... Face à ce constat et aux nombreux retours reçus en Mairie, un appel d'offres a été lancé en 2022 pour étudier la faisabilité d'une rénovation totale du refuge.

(*Voir plus haut le détail du planning de la rénovation ainsi que son coût.)*

Extension du réseau de chaleur bois

Ces travaux d'extension ont été longuement travaillés en 2022 pour définir la longueur de l'extension. Si la gare de Vallorcine était actée, l'extension en direction de la Llyre a été beaucoup discutée avec les nouveaux propriétaires, et il a finalement été décidé de la réaliser seulement jusqu'au Tsalé, maison située en face de la résidence Dormio. Toutefois, les travaux d'extension seront dimensionnés pour pouvoir a posteriori étendre ce réseau à la Llyre, si d'aventure le raccordement était souhaité par les propriétaires.
Ces travaux ne concernent pas le budget principal de la commune puisque les travaux sont supportés par la régie communale de la chaufferie bois.

Implantation de mobilier urbain

Comme évoqué plus haut, et dans la poursuite du partenariat avec l'école CTMB de Sallanches, la commune de Vallorcine devrait prochainement bénéficier de nouveaux panneaux d'affichage. En effet, nombreuses sont les personnes qui nous ont fait part de leur méconnaissance des choses qui se déroulent dans le village ; ces panneaux permettront de mieux communiquer les évènements du village et les informations importantes.

Modification du PLU

Depuis la validation après enquête publique du PLU de Vallorcine, de nombreuses modifications en marge du document ont été identifiées afin soit d'améliorer la pertinence du règlement et de ses dispositions, soit de réorienter des zones afin qu'elles correspondent aux volontés communales en matière de planification et d'aménagement du territoire.
Par conséquent, le Conseil Communautaire (compétent en matière d'urbanisme) devrait valider très prochainement la modification du PLU de Vallorcine, afin que ces rectifications puissent être apportées.
S'en suivra une enquête publique qui permettra de recueillir vos remarques et avis sur ces modifications qui ne pourront pas concerner la mise en constructibilité de terres aujourd'hui non constructibles, la procédure de modification ne le permettant pas.
Une réunion publique sera organisée au printemps pour vous présenter ces modifications.

Étude du Centre village

Le Conseil Municipal, fort des rencontres réalisées avec les habitants lors des ateliers participatifs, mais aussi appuyé des études réalisées en ce sens depuis les années 2000, a lancé en 2022 une étude avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Savoie) afin de mesurer l'envergure des différents projets envisagés au centre de Vallorcine. Cette étude, qui devrait être complétée par une étude spécifique sur le bâtiment des Mélèzes (prévue au démarrage cet hiver) nous permettra de vous présenter, espérons dans le printemps, un premier « jet » des orientations projetées. Nous souhaitons par la suite mettre à l'avis des habitants de Vallorcine ces projets, afin que les idées de chacun puissent être intégrées dans ces aménagements, dans la mesure où ils respecteront les orientations identifiées. Cette consultation de la population pourrait se tenir dans le même calendrier que l'enquête publique de la modification du PLU.

Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS)

La Communauté de Communes, la commune et l'AFP de Vallorcine ont signé un contrat nous engageant « moralement » à la mise en œuvre d'actions à réaliser en direction de nos pâtures, agriculteurs, prairies, forêts et alpages. Ce contrat permet aux porteurs de projets listés ci-dessus de les réaliser appuyés par des financements départementaux pouvant atteindre 80 % ! Ce contrat est étalé sur plusieurs années, et permettra d'entretenir l'aspect pastoral de la commune, et son caractère de village de montagne.

Autres dossiers en cours...

Si les travaux ne sont pas à réaliser cette année, d'autres dossiers prévus en 2024 nécessitent des réflexions et études qui devront permettre leur réalisation en temps voulu ; de ces projets, nous avons :

- l'implantation d'une nouvelle zone artisanale en lien avec l'implantation d'un « poste-source » ENEDIS et le renouvellement de la STEP.

- la solidification d'un plan de financement concernant l'implantation de toilettes publiques respectueuses de l'environnement, c'est-à-dire sans consommation d'eau et d'électricité (www.sanisphère.com). Ces toilettes seront disposées aux quatre coins du village pour mieux répondre aux besoins identifiés.

- les réflexions relatives au renouvellement de la buvette de la cascade de Bérard (implantation, architecture, dimensionnement et réseaux, etc.)

- identifier les économies d'énergie à réaliser sur l'éclairage publique et les mettre en œuvre.

- la solidification du plan de financement de la rénovation des deux niveaux supérieurs de l'école, afin de rendre le bâtiment hors-d'eau et hors-d'air pour y accueillir de nouveaux services et créer des logements.

- les discussions se poursuivent entre la commune et la SNCF « Gare et Connections » afin d'étudier l'acquisition par la commune des deux niveaux supérieurs de la gare dans le but d'y réaliser des logements sociaux. L'aboutissement de ce projet dépend clairement de la capacité de la commune à acquérir ces locaux.

PROJETS INTERCOMMUNAUX

Le foyer de ski de fond

Les travaux du foyer de ski de fond devraient voir le jour cette année ; le permis de construire sera déposé en tout début d'année et les travaux commenceront en suivant.
Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir l'ensemble du matériel nécessaire au bon fonctionnement du domaine nordique.
Son dimensionnement a été discuté avec les différents acteurs présents sur le site afin d'en réduire au minimum la taille pour en minimiser l'impact sur leur activité ; l'aspect sera original puisqu'il reprendra les caractéristiques d'un raccard modernisé.
Des toilettes publiques seront implantées à proximité sur le modèle « sanisphère », et seront ouvertes toute l'année.

Le coût total du projet est estimé à 750 000 € TTC.

La plateforme de stockage de plaquettes bois

Le permis de construire a été déposé en Mairie par la Communauté de Communes, permettant la réalisation espérée des travaux dans leur totalité en 2023.
Le budget de l'opération est estimé à 850 000 € TTC et permettra la création d'une large plateforme de stockage/broyage de plaquettes bois afin d'assurer l'exploitation des bois énergie de la commune directement sur le territoire communal, mais aussi d'assurer la commune en approvisionnement lors de fermeture prolongée du col des Montets.
Ce projet porté depuis des années par la commune de Vallorcine au sein de la Communauté de Communes s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de la CCVCMB, car il offre une structure non-négligeable dans la transition énergétique souhaitée à l'échelle de la Vallée.

La résidence de saisonniers au presbytère

Là encore, le permis de construire a été déposé ; les travaux de rénovation seront conséquents, puisqu'ils reprennent l'ensemble du bâtiment.
Il est prévu que puisse être réalisé avant l'hiver l'ensemble des travaux relatifs à mettre hors-d'eau et hors-d'air le bâtiment, afin de pouvoir enchaîner les travaux intérieurs en suivant.
La création de 7 logements saisonniers permettra de répondre à un besoin croissant dans notre vallée, offrant aux saisonniers et à leurs employeurs des loyers modérés.
La livraison de cette opération est prévue en 2024 suite à quelques 910 000 € TTC de travaux estimés et investis.

La Via ferrata de la cascade de Bérard

Cette via ferrata a été intégralement réalisée avant l'hiver en ce qui concerne les aspects techniques. Reste à réaliser ce printemps l'ensemble des panneaux de signalisation afin de pouvoir offrir une nouvelle activité touristique à la commune dès cet été.
Une inauguration officielle devrait avoir lieu avant l'été 2023.

Le Règlement Local de la Publicité Intercommunal (RLPI)

La publicité est une chose très réglementée en France, et il n'est pas rare de constater de nombreuses enseignes ou publicités ne respectant pas la législation.
La CCVCMB et ses communes membres ont souhaité réaliser un règlement permettant d'offrir une homogénéité sur le territoire de nos 4 communes que sont Servoz, Les Houches, Chamonix et Vallorcine.
A cette fin, il est important de rappeler que l'interdiction de certaines publicités ou enseignes n'est pas toujours une contrainte pour le professionnel concerné, mais peut aussi être une plus-value lorsque cette dernière est belle et bien conçue.
Le RLPI pourrait être présenté lui aussi lors de la réunion publique qui concernera la modification du PLU et la présentation des orientations du centre-village.

Le déplacement du raccard du Crot

Un propriétaire de raccard souhaitant réaliser une rénovation totale de son bien a proposé de donner l'ancien raccard présent sur son terrain à la commune. Ce bâtiment prendrait place à côté de la maison de Barberine, afin de compléter cet ensemble patrimonial. Depuis, la Communauté de Communes est devenue gestionnaire de la maison de Barberine suite à un transfert de compétences.
Face à la volonté du propriétaire de commencer les travaux prochainement, la Communauté de Communes a inscrit dans son budget le démontage et le stockage de ce bâtiment patrimonial afin de pouvoir le reconstruire dans les années à venir.
Ce bâtiment a bénéficié d'une étude archéologique des pièces qui le composent, ce qui permet d'adjoindre au côté patrimonial de ce bâtiment un volet scientifique riche en informations sur le passé du village.

©D. Ancey

Pièce de remploi du raccard du Crot

Études en cours...

Dessertes forestières

Si la commune de Vallorcine travaille depuis quelques années maintenant à la création de dessertes forestières, ces réflexions ont été largement remotivées par les feux de forêt constatés l'an dernier de par la France entière.
L'entretien de nos forêts n'est plus aujourd'hui la seule motivation concernant la création de dessertes car la lutte contre l'incendie vient appuyer ces nouveaux aménagements.
Par conséquent, la Communauté de Communes a mis à l'étude deux projets concernant la commune : un sur le secteur dit « des Montets » (du col au camping, voir au-delà) et un sur le secteur dit « des Granges » (sous la forêt de Loriaz).
Ces études permettront de déterminer les emprises et les coûts de ces travaux, s'ils doivent se réaliser.

Skate-Park

La création d'un Skate-Park tant attendu par nos jeunes sera aussi à l'étude dans le budget intercommunal. Ce projet identifié dans le cadre de l'étude du centre-village pourrait se tenir sous le garage de la télécabine.
Par conséquent, un architecte spécialisé dans ces structures sera contacté par la Communauté de Communes pour étudier la faisabilité de cette implantation, mais aussi identifier les coûts relatifs à cet investissement, qui pourrait voir le jour en 2024.

Cabinet médical et bureaux partagés («coworking»)

Seront mis à l'étude cette année dans les deux niveaux supérieurs de l'école l'implantation d'un cabinet médical et la création de bureaux partagés ; ce projet, en cohérence avec la rénovation envisagée des lieux par la commune, permettrait la mise en place de permanences médicales à Vallorcine, ainsi que la réalisation de logements sur le dernier niveau du bâtiment.
Ces études consisteront à dimensionner les surfaces nécessaires et à identifier précisément les coûts relatifs à ces travaux pour une réalisation souhaitée dans l'année 2024, conformément à l'Agenda 2030 rédigé par la commune en partenariat avec l'association Notre Village Terre d'Avenir.

Sécurisation de l'entrée du tunnel des Montets

Une étude est aussi programmée cette année pour pouvoir identifier au mieux la sécurisation du tunnel des Montets face au risque d'avalanches venant du versant « Aiguilles Rouges ».
Le Conseil Départemental a par le passé témoigné de son implication dans la réalisation de ces travaux, mais confie à la Communauté de Communes, qui en a la compétence, la réalisation des études en ce qui concerne les aménagements possibles.
Si notre hiver, comme l'année passée, est plutôt clément, l'intensité des phénomènes climatiques survenus de part et d'autre du globe nous obligent à anticiper toute situation à risque émanant de phénomènes climatiques. Les travaux quant à cette sécurisation feront l'objet de discussions avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie dès que l'étude aura été menée.

La nouvelle STation d'ÉPuration (STEP) et le Poste Source (ENEDIS)

Lancées en 2022, les études concernant le renouvellement de la STEP de Barberine devraient aboutir ce printemps. Dès lors, des études complémentaires (géotechniques, topographiques, etc.) pourront être réalisées selon les orientations d'aménagement projetées.
Ce projet, en lien étroit avec l'implantation d'un « poste source » souhaité par ENEDIS, nous a obligé à étudier une solution consistant à refouler les eaux usées de Vallorcine en direction de la STEP des Trabets située aux Houches, en se raccordant sur le réseau présent dans la vallée de Chamonix.
Selon les orientations d'aménagements projetés, leurs coûts et leurs faisabilités, des travaux lourds devront être entrepris sur l'ensemble du linéaire de la commune. Toutefois, ils ne devraient voir le jour qu'à partir de 2024.

...avec le Conseil Départemental

Des études menées par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ont été réalisées en 2022, sur demande du Conseil Départemental concernant des aménagements de sécurisation du sommet du col des Montets.
Si cette étude a pu se réaliser conformément à ce qui était souhaité, le département doit maintenant se positionner quant aux possibilités de réalisation des aménagements projetés.
Dès que le Conseil Départemental et ses services auront donné un avis, des réunions auront lieu afin de planifier les travaux à réaliser en lien étroit entre la commune de Vallorcine, la Commune de Chamonix et le Conseil Départemental.

SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Gestionnaire de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Protection des Inondations), le SM3A devrait organiser dès cette année d'importants travaux d'amélioration des berges de l'Eau Noire au niveau du centre village.
Suite aux crues de 2015 et 2022, les zones à travailler ont été identifiées ainsi que les travaux à entreprendre.
Par conséquent, la SM3A et la commune organiseront ces travaux, en lien direct avec les propriétaires des berges, et ce dans le but de diminuer les risques liés aux crues torrentielles et qui concernent les habitations alentours.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Agnès SOUDAN, née le 02/01/2022, enfant de Tommy SOUDAN et Ingrid MILLET

Arsène MONIOT, né le 14/03/2022, enfant de Thimoté MONIOT et Andréa BALCOU

Isaac DUSSAIX, né le 26/06/2022, enfant de Olivier DUSSAIX et Kathyna LAVAL

Thelma HERICHER, née le 28/07/2022, enfant de Hugo HERICHER et Chloé LAGET

Mariages

Delfina MARTIN et Nicolas ARGUINCHONA le 10/09/2022

Stéphanie BAUBANT et Giovanni SCORRANO le 17/09/2022

Décès

Paul CLARET le 24/03/2022

Solange ANCEY, née DUBOIS le 04/04/2022

Luc DUNAND le 20/05/2022

Frédéric ANCEY le 04/10/2022

Raymond GENOUD le 07/12/2022

Vallorcine étant une grande communauté, nous avons une pensée particulière à tous les Vallorcins d'ailleurs qui ont eu une naissance, un mariage ou un décès dans leur entourage proche.

À VOS PLUMES !...

Suite à la lecture de ce Bulletin Vallorcin n.2, participez !
Nous serions heureux de lire vos commentaires et vos réflexions : il y a de la place pour toute la famille !

Cette page vous est dédiée :